

TEMPERATURE
AUJOURD'HUI
MAX - - 26
MIN - - 15



La Patrie

Journal
du Peuple

35e ANNEE—No 246 — DOUZE PAGES

MONTREAL, LUNDI 15 DECEMBRE 1913

LE NUMERO : UN CENTIN

LES MONSTRES RESSUSCITENT

En cohorte disciplinée les bandits reviennent à la charge sur la route de Chambly.

LA BOURSE OU LA VIE

C'est à ce cri qu'ils s'attaquent, arme au poing, à leurs victimes.

TERREUR DANS LA REGION

Lorsque la PATRIE dénonçait, il y a quelques semaines, les infâmes menées de voleurs de grand chemin sur la route de Chambly et les pillages à domicile dans le quartier des villageois de Longueuil, la population justement alarmée espérait que la justice réussirait à mettre la main sur les bandits, du moins à les tenir en respect. Il y eut trêve pendant un certain temps, mais ce répit ne devait servir qu'à raviver la convoitise de ces misérables et leur permettre de mieux combiner leur plan de campagne. Ils sont revenus, en effet, à la curée, plus audacieux encore qu'ils ne s'étaient montrés au début de leurs incursions nocturnes. Ils se sont dissimulés en groupes évidemment bien organisés dans tout le comté, à tel point qu'il semble nécessaire de lever dans chaque localité un corps de gardes volontaires pour mettre un frein à leurs débordements. Pour le moment, c'est sur le chemin de Chambly que se concentrent toutes les opérations, parce que les brigands en ont fait le théâtre de leurs opérations en ces derniers jours, y ont établi des retranchements, tenu des pièges aux victimes de leur voracité.

L'on rapporte qu'une dizaine de personnes ont été dévalisées sur cette route durant les journées de jeudi, vendredi et samedi.

Dans presque chaque cas les bandits ont eu recours aux mêmes moyens d'attaque, ce qui prouvera que c'est toujours la même meute qui répand la terreur dans la région. A tous ceux qu'ils rencontrent ils demandent la bourse ou la vie, à la pointe du revolver. Or, comme les hommes paysans sont généralement sans armes, ils n'ont d'autre alternative qu'à délier les cordons de leur bourse, ou plutôt qu'à jeter leur bourse toute entière à ces monstres affamés.

L'incident qui suit montre avec quelle désinvolture ceux-ci s'acharment sur les victimes. Un brave cultivateur qui venait d'être dévalisé le tout son argent par un de ces bandits qui avait menacé de son revolver, allait pour suivre son chemin quand son agresseur lui recommanda de n'élever qu'une main quand on lui demandait la bourse ou la vie s'il voulait éviter la peine d'être dévalisé de nouveau fouillé en route. Par quatre fois il observa le signal donné et fut épargné. C'était l'ordre convenu entre les membres de la troupe de malfaiteurs.

La situation, comme on le voit, est devenue intolérable, et si les autorités n'interviennent pas, l'on peut s'attendre à des crimes plus sanglants encore, à des désordres dans les conséquences seront peut-être fatales pour d'honorables citoyens. Plus que jamais encore la population réclame justice et protection.

Les autorités policières de St-Jean ont un étrange mystère à éclaircir et à mettre en état d'arrestation certaines personnes qui se sont rendues coupables d'acte de vandalisme comme il en est rarement fait mention dans les annales criminelles de la province. Samedi après-midi, M. Décaray s'étant rendu à son cottage pour faire exécuter certains travaux d'améliorations, ne fut pas surpris d'apercevoir des fils passant d'un arbre et attachés à la clochette de la porte. Les fils étaient disposés de telle façon

Le candidat nationaliste



M. ARTHUR HAWKES, qui a obtenu 70 votes dans Lanark.

FAILLITE A LA BOURSE DE MONTREAL

La maison de banque Richardson & Co. a été mise en liquidation ce matin à la demande de Hart & Co.

Un siège à vendre

La maison de banque et de change Richardson & Co., détenant un siège à la Bourse au nom de M. Norman Nash, associé à la maison, a été mise, ce matin, en liquidation volontaire à la demande de la maison Hart & Co. M. A. B. Savage en a été nommé liquidateur.

M. Norman Nash a fait annoncer ce matin à la Bourse que son siège sera mis en vente dans les délais prévus par la charte des agents de change et le produit abandonné aux créanciers de la maison Richardson & Co.

Sur le parquet de la Bourse on déclare que la maison Richardson remboursera ses créanciers dans la totalité.

Les causes de cette déconfiture seraient, dit-on, que la maison aurait joué à la baisse et n'aurait pu livrer les actions vendues à découvert et se serait mise dans le cas d'emprunter à court terme et à taux onéreux.

On cite que certains emprunts furent contractés à 1 p.c. par mois. Les affaires ne marchant pas, elle ne put faire face à ses échéances et dut déposer son bilan.

La maison Richardson fut dans l'affaire de Richelieu l'intermédiaire de M. Grant Morden, mais son commanditaire, une grosse maison américaine, se retira et l'agent de change se trouva avoir les reins trop faibles pour tenir le coup.

Cette faillite, connue depuis samedi à la Bourse, n'a pas eu une trop forte répercussion en Bourse ce matin.

DESAVOUE PAR LES SIENS

Les Irlandais du comté d'York désavouent l'évêque de London.

POUR SES VUES IMPERIALISTES

Echo du banquet de la fête de St-André.

(Service spécial de la PATRIE)
TORONTO, 15.—Les Irlandais du comté d'York ont voté une résolution disant qu'ils désavouent complètement les vues ultra-imperialistes exprimées par Mgr Fallon, au banquet récent donné par la Société St-André de London, Ont. Cette résolution est appuyée de longs considérants.

Nous devons aux Canadiens Français, dont les ancêtres ont été si bons pour les nôtres, et nous devons à notre race, en Irlande et ailleurs, de déclarer que nous réprouvons de toutes nos forces ces sentiments, de quelque source qu'ils



SA GRANDEUR MGR FALLON, Evêque de London.

viennent. Mgr Fallon a le droit de parler pour lui-même, mais il ne faudrait pas que nos frères français pussent croire que cette opinion est celle des Irlandais en général. Nous sympathisons complètement avec eux, au contraire, dans leur lutte pour leurs droits; leur cause est chère aux cœurs irlandais. Oh en serait la religion catholique en Irlande et même en Europe et en Amérique, si les prélats de notre église avaient soutenu l'opinion de Mgr Fallon? Au droit divin de liberté de Dieu, a donné à toutes les nations, cet évêque oppose la brutale maxime païenne: "la domination du plus fort."

Le président Herson, du bureau de comté des Irlandais, trouve la résolution un peu forte, et dit qu'il va appeler une assemblée dans le but de la répudier et de la faire annuler.

UNION NATIONALE FRANCAISE

La fête enfantine que l'Union Nationale Française donne chaque année à l'occasion des fêtes de Noël, primitivement fixée au 21, a été remise au 25, jour de Noël, afin de n'apporter aucune entrave à la fête organisée dans le même but, pour cette première date, par la France Républicaine.

Un nouvel avis sera publié pour indiquer le lieu et l'heure de cette fête.

LES DELEGUES DE L'OUEST

(Dépêche Spéciale à la PATRIE)
OTTAWA, 15.—Les délégués de l'Ouest "Grain Growers" demanderont plusieurs choses demain au gouvernement, entre autres, l'abolition du droit de douane sur le blé, l'augmentation de la préférence anglaise à 50 pour cent au lieu de 33 pour cent, l'abolition du droit de douane sur les instruments agricoles. Ce droit est aujourd'hui de 17 1/2 pour cent.

An nombre des délégués il y aura quelques représentants de la province d'Ontario.

COUP DE BALAI DANS M'DONALD

Le candidat conservateur est réélu par une majorité de plus de neuf cent voix.

AUTRE VICTOIRE MINISTERIELLE

Dans Lanark-Sud, le candidat du gouvernement, le Dr Hanna est élu.

LE NATIONALISTE PERD SON DEPOT

WINNIPEG, 15.—L'élection dans la circonscription de Macdonald a donné au candidat conservateur une majorité de 882. A la première élection, qui avait été invalidée, la majorité conservatrice était de 784.

Le beau temps qu'il fit le jour de l'élection fit que le vote fut considérable. Il n'y a pas eu de désordre et aucune accusation de corruption. L'hon. Robert Rogers est reparti pour Ottawa, enchanté du résultat.

La grande majorité donnée à M. Morrison est considérée comme la réponse des électeurs aux accusations de corruption faites dans l'élection précédente.

Ottawa, 15.—Les résultats des élections partielles dans South-Lanark et Macdonald, bien que n'excitant pas de surprise ont donné aux membres du gouvernement conservateur une grande satisfaction. Dans Macdonald, cette élection avait été causée par l'insistance de sir Wilfrid Laurier et de M. Oliver, malgré les protestations des Irlandais locaux, qui ne voulaient pas la contester; en sorte qu'on la considère comme une rebuffade pour les chefs de l'organisation libérale.

Dans South-Lanark, le colonel Balderson a pu entraîner quelques votes conservateurs, qui joints aux



M. ALEX MORRISON, le député de McDonald.

votes des libéraux mettaient le candidat régulier en danger. Mais le bon sens populaire a fait justice de cette tactique, et dans les conditions, le succès de M. Hanna est très flatteur pour lui et très satisfaisant pour le gouvernement d'Ottawa.

Perth, Ont., 15.—Le Dr A. E. Hanna, de Perth, a été élu samedi pour représenter la circonscription de South-Lanark à la Chambre des Communes. M. Hanna avait deux concurrents, le colonel J. W. Balderson, qui s'intitulait conservateur indépendant, et M. Arthur Hawkes, de Toronto. Le Dr Hanna a eu une majorité de 135 voix sur le colonel Balderson. H. Hawkes n'a reçu en tout que 70 votes et a perdu son dépôt.

Voici le détail du vote par cantons:

	Hanna	Balderson	Hawkes
Bathurst	239	206	7
Beckwith	114	146	12
North Burgess	91	56	5
Drummond	212	204	8
North Elmsley	118	74	4
Montague	190	219	1
Perth	336	242	9
S. Sherbrooke	73	83	5
Smith Falls	604	542	19
Totaux	1907	1772	70

TOUS SES MARIAGES SONT DES CHINOIS

VANCOUVER, C.B., 15.—Le paquebot "Empress of India" n'a plus un seul marin blanc; tout son équipage de pont comme celui de la chambre des machines, est composé de Chinois. On dit que la compagnie est satisfaite de cet arrangement et que son steamer suivant "Empress of Japan" arrivera ainsi avec un équipage complet de Chinois.

Le député de Lanark



LE DR HANNA, un des vainqueurs de samedi.

L'ASSEMBLEE DES VOYAGEURS DE COMMERCE

Elle a eu lieu samedi soir sans aucun incident marquant.—Les divers rapports de l'Association sont jugés excellents.

M. G. A. Mann élu président

Contrairement à l'attente générale, l'assemblée annuelle et l'élection des officiers de la "Dominion Commercial Travellers Association", se sont passées dans le plus grand calme et sans incident d'aucune sorte.

Le seul sujet de discussion a été soulevé par M. N. Cabana, de St-Hyacinthe qui a critiqué la conduite du président sortant de charge, M. J.-M. Fortier pour avoir signé son nom au bas d'une circulaire favorisant la candidature de M. Leveson, qui se présente à la présidence. Après quelques explications, l'affaire en est restée là.

L'élection devait se faire pour un président et cinq directeurs, les autres officiers ayant été élus par acclamation lors de l'assemblée de novembre. M. G. A. Mann a été élu président ainsi que les directeurs suivants: James Armstrong, J.-P. Harris, J. T. Smith, Alfred Glackmeyer et J. Félix Bernier.



M. GEO. A. MANN, le président des Voyageurs de Commerce.

Dans son rapport annuel, le secrétaire H.-W. Wadsworth, a remarqué qu'au cours de l'année, 4 membres sont morts. Une somme de \$26,571.50 a été ajoutée au compte de capital. Les recettes totales ont été de \$111,474.85 soit \$6,795.64 de plus que l'an dernier. Sur cette somme \$82,149.98 ont été payés en bénéfices mortuaires. Les dépenses ont été de \$7,737.27, laissant un surplus net de \$29,571.50. Cette somme a été ajoutée au compte de capital qui est maintenant de \$470,112.37.

On a aussi rapporté une grande amonération dans les hôtels de la province, mais la visite d'un inspecteur ferait beaucoup de bien dans certaines parties.

Le banquet annuel de l'Association aura lieu lundi prochain en l'hôtel Viger et promet d'être une joyeuse fête.

Cent vingt-cinq membres ont assisté à l'assemblée annuelle de l'As-

UN TRAIN ECRASE UN AUTO

Affreux accident, sur la voie du Grand Tronc à la Pointe St-Charles.

LE CHAUFFEUR A LE GRAND FRACTURE

Ses deux compagnons s'en tirent sans blessure.

Un nouvel et fatal accident d'automobile s'est produit samedi soir, un peu après huit heures et demie, à la Pointe St-Charles, et dans lequel un chauffeur a été tué. La victime est M. William McIntosh, de Verdun. C'est en voulant traverser la voie du Grand Tronc, rue Charles fermées, que les barrières étaient fermées, que le chauffeur a été frappé par un train du Delaware & Hudson, venant de New-York, et lancé à une grande distance. Les deux hommes qui se trouvaient en arrière de voiture ont sauté de leur siège et ont ainsi évité une mort certaine.

M. J. Metcalf, le gardien de la



WILLIAM MCINTOSH, la victime de l'accident de samedi.

barrière de la rue Charlevoix, raconte que peu après avoir baissé la barrière pour le passage du train de New-York, il aperçut une automobile venant de la rue Wellington, suivant la rue Charlevoix. L'automobile qui allait à une assez grande vitesse, ne s'arrêta pas à la barrière qu'elle brisa. Le chauffeur semblait avoir perdu le contrôle de sa voiture, car au moment même où elle se trouvait au centre de la voie principale qui suivait le train à coup, les deux promeneurs placés à l'arrière sautèrent précipitamment, mais le chauffeur resta à son poste et fut frappé par la locomotive. L'ingénieur avait renversé le pouvoir, mais il était trop tard.

L'automobile, réduite en pièces, a été lancée à une trentaine de pieds de distance.

McIntosh fut placé sur le convoi et transporté à la gare Bonaventure dans une voiture d'ambulance fut appelée. Le médecin ambulancier, après avoir examiné le blessé, déclara que McIntosh avait le crâne fracturé et qu'il souffrait de plusieurs graves contusions. Il est mort vingt minutes après l'accident.

Le défunt était âgé de 40 ans, il était marié et père de trois enfants. McIntosh avait la réputation d'un expert en automobilisme.

PRESENTS ROYAUX POUR LA NOEL

(Service spécial de la PATRIE)
LONDRES, 15.—La reine Marie a rompu avec l'habitude qu'elle avait ses prédécesseurs de faire des présents coûteux au temps de Noël, elle préfère donner des articles de sa main, tels que des coussins pour enlappé, articles tricotés, etc. Cette année, pour la première fois, sa fille aînée, la princesse Marie, a reçu l'autorisation d'acheter les présents qu'elle veut donner sans aucune surveillance de sa mère ni de son gouvernement.

INCENDIE D'UNE ECOLE

(Service spécial de la PATRIE)
TORONTO, 15.—La nouvelle bâtisse de l'école du dimanche, appartenant à l'église méthodiste de l'avenue Simpson a été détruite hier matin, par le feu. La perte est de 15,000 dollars. On devait en faire la dédicace solennelle hier.

La société "Dominion Commercial Travellers" qui compte aujourd'hui 4,763 membres réguliers.

VIENDRA-T-IL A MONTREAL?

On annonce que le président Poincaré viendra rendre visite au président des Etats-Unis.

L'AMITIE DES DEUX NATIONS

Le président de la République Française pourrait venir jusqu'au Canada.

UN EVENEMENT EXTRAORDINAIRE

Une nouvelle qui ne manque pas de causer une vive sensation dans les cercles politiques des Deux-Mondes, est l'annonce quasi officielle de la visite du Président Poincaré, au Président Wilson.

Un des amis de M. Poincaré aurait causé de cette visite du représentant de la République Française au représentant de la République des Etats-Unis, et le projet a paru sourire au Président.

Les rapports entre la France et les Etats-Unis sont très amicaux et l'on se demande pourquoi le Président Poincaré ne mettrait pas ce pays sur la liste de ceux que la courtoisie l'oblige à visiter.

D'autre part, il serait intéressant de savoir si le Président Wilson pourrait promettre de rendre à la France cette visite officielle.

Si le chef de l'Etat Français vient aux Etats-Unis, il n'y aurait rien d'impossible à ce qu'il tienne à voir l'ancienne possession française et qu'il lui fasse plaisir de visiter le Canada.

La mission Honotaux, dont faisait partie l'ancien premier-ministre Barthou a dû documenter tout particulièrement M. Poincaré sur le Canada et plus spécialement lui dire combien l'idée et la pensée françaises sont vivaces dans la Province de Québec.

M. Poincaré viendra-t-il aux Etats-Unis? Poussera-t-il une pointe jusqu'au Canada? Voilà la question du jour.

M. Ferdinand Beaudry, employé à la Montreal Light, Heat & Power Co., a été victime d'un accident fatal vers onze heures et demie. Employé à la pose des fils électriques, M. Beaudry se trouvait au haut d'un poteau quand il porta la main sur un fil non isolé et chargé d'électricité. Les compagnons de travail du malheureux ouvrier le virent tout à coup tourner dans l'espace et aller s'abattre sur la chaussée.

L'accident s'est passé au coin de la rue Lagachetière et Côte Beaver Hall.

La voiture d'ambulance de l'hôpital Général fut aussitôt appelée, mais, à son arrivée, le médecin déclara que M. Beaudry était mort.

Le corps a été transporté à la morgue où une enquête sera tenue demain matin.

Il s'agit, à cette enquête, d'établir et la compagnie peut être tenue responsable de la mort de cet homme et si elle prend toutes les précautions voulues pour empêcher les accidents de se reproduire. Depuis un an, trois ou quatre personnes ont été foudroyées de la même manière, au cours de leur pénible métier.

DES GAMINS CAMBRIOLENT UN MAGASIN

L'un d'eux est amené devant le juge Choquet.— A quelle école les enfants apprennent-ils ces leçons de brigandage?

Ils ont volé des bijoux

L'esprit corrompu par les scènes de vues animées, où les brigandages forment trop souvent le fond du spectacle, quatre gamins, ne respirant que rapine, se sont introduits, l'autre jour, en plein midi, dans une maison située au No 219 de la rue Denonville, et se sont enfuis, emportant pour environ cent dollars de bijoux. Le propriétaire de la maison est M. Henri Pouscane, marchand. La maison est ordinairement vide durant le jour, surtout le samedi, alors que le maître et la maîtresse de logis sont occupés à servir les clients à leur magasin, situé à quelques pas de là.

Les quatre bandits en herbe, connaissant ces détails, et trouvant une excellente occasion de mettre en pratique ce qu'ils avaient appris sur les banquettes des salles de vues animées, escaladèrent un hangar, purent enfin atteindre une galerie, qui se trouve à l'arrière de la maison. Parvenus là, ils défoncèrent une fenêtre et, une fois dans la maison, fouillèrent tout le logis, faisant main basse sur plusieurs objets de valeur.

Revenant, le soir, vers les cinq heures, le propriétaire ne fut pas peu surpris de constater que sa maison avait été visitée par les voleurs. Il alla aussitôt porter plainte au poste de police No 25 et le constable Jolin fut chargé de l'affaire. Dans la soirée même, il ap préhendait les quatre garçons, grâce aux renseignements obtenus dans le voisinage.

Sommés de comparaître, ce matin, en cour des Jeunes Délin-

Le président Poincaré



LE PRESIDENT DE LA FRANCE, qui viendrait en Amérique.

UN HOMME ELECTROCUTE CE MATIN

Ferdinand Beaudry, employé à la Montreal Light, Heat & Power, est victime d'un pénible accident vers 11.30 hrs.

Une enquête sérieuse

M. Ferdinand Beaudry, employé à la Montreal Light, Heat & Power Co., a été victime d'un accident fatal vers onze heures et demie. Employé à la pose des fils électriques, M. Beaudry se trouvait au haut d'un poteau quand il porta la main sur un fil non isolé et chargé d'électricité. Les compagnons de travail du malheureux ouvrier le virent tout à coup tourner dans l'espace et aller s'abattre sur la chaussée.

L'accident s'est passé au coin de la rue Lagachetière et Côte Beaver Hall.

La voiture d'ambulance de l'hôpital Général fut aussitôt appelée, mais, à son arrivée, le médecin déclara que M. Beaudry était mort.

Le corps a été transporté à la morgue où une enquête sera tenue demain matin.

Il s'agit, à cette enquête, d'établir et la compagnie peut être tenue responsable de la mort de cet homme et si elle prend toutes les précautions voulues pour empêcher les accidents de se reproduire. Depuis un an, trois ou quatre personnes ont été foudroyées de la même manière, au cours de leur pénible métier.

ILS CHANGENT D'IDEE

LES COMMISSAIRES RETIRENT LEUR RAPPORT AU SUJET DU PROJET D'ANNEXION DE ST-PIERRE-AUX-LIENS.

Devant l'attitude de la députation provinciale et celle du Conseil de ville, le Bureau de Contrôle a abandonné l'idée d'annexer la ville de St-Pierre-aux-Liens à Montréal et il a retiré, ce matin, le rapport qu'il avait déposé devant le Conseil la semaine dernière, recommandant telle annexion.

quants, les quatre gamins se sont abstenus à l'exception du plus jeune, âgé de huit ans seulement. Les trois autres seront rejoints aujourd'hui, car des mandats d'amener ont été émanés contre eux. Le juge Choquet s'est contenté de faire une verte semonce au petit inculpé, réservant les sentences pour ses compagnons, plus âgés qui l'ont probablement entraîné.

UNE FEMME EMPOISONNE SA FAMILLE

Cynthia Buffum, de Little Valley, N.-Y., a empoisonné son mari, son fils et ses trois petites filles.

Elle fait des aveux

LITTLE VALLEY, N.-Y., 15. — Une femme a empoisonné son mari et ses quatre enfants. Elle s'appelle Cynthia Buffum, et croit pouvoir excuser toute l'horreur de son forfait.

«Depuis bien longtemps Ernest Frahm me parlait de mariage. Un obstacle s'opposait à notre union, mon mari disait. Ernest me proposa de le faire disparaître.

«Il l'aurait tué d'une balle de revolver, en l'attirant au dehors pendant la nuit. Mais, sachant que j'avais empoisonné mon fils, il me suggéra de faire de même avec mon mari.

«Des ce jour, chaque repas servi par moi à mon mari était imprégné de poison. Je trouvais ce poison, parmi certaines drogues qu'utilisait mon frère pour soigner ses chevaux.

«Un samedi se passa, sans que le poison ne fasse ressentir ses effets. Enfin Willis tomba malade. J'en profitai pour doubler les doses. Mon mari fit venir le docteur Hillsman, qui l'examina et l'interrogea. Aucun soupçon ne pénétrait l'homme de l'art. Il m'ordonna de donner des médicaments au malade et m'en donna la recette. Dans chaque bouteille, dont mon mari devait absorber le contenu pour sa soi-disante guérison, je versai du poison. Enfin au bout de quelques jours, il expira.

«Ernest s'était inquiété, croyant que le docteur Hillsman s'était aperçu de quelque chose. Mais il n'en était rien.

«Puis vint le tour de mes trois filles, Herbert, Clarence et Laura. A chacune d'elles j'administrai le poison qui avait tué mon mari. Car seule Laura tomba malade. Il voulait encore précipiter les événements. C'est à ce moment que des bruits se mirent à courir au sujet de la mort de mon mari. On parlait d'empoisonnement. La frayeur me prit et je cessai d'en verser à mes filles.

«Laura fut soignée, ainsi que le réclamait son état.

«Je demandai à Frahm de se taire au sujet de toute cette affaire et je lui ai même écrit une lettre dans laquelle je lui demandais de ne répondre à aucune question et de garder notre secret. Je suis heureuse que tout cela soit passé et surtout d'avoir fait mes aveux.

«Laura fut soignée, ainsi que le réclamait son état.

«Je demandai à Frahm de se taire au sujet de toute cette affaire et je lui ai même écrit une lettre dans laquelle je lui demandais de ne répondre à aucune question et de garder notre secret. Je suis heureuse que tout cela soit passé et surtout d'avoir fait mes aveux.

«Laura fut soignée, ainsi que le réclamait son état.

Une Vogue sans Précédent

La nouvelle Prime de «La Patrie» la série de costumes et des poupées de Tuck s'enlève avec rapidité.

La distribution est commencée de ce matin à nos bureaux et tout indique que la provision sera vite épuisée.

Parmi les nombreuses personnes qui viennent chercher la prime la plupart expriment leur satisfaction et félicitent «La Patrie» du choix de ses primes. Une dame Gibert de la rue Parthenais disait ce matin: «Je viens de loin pour chercher cette prime mais je sais le plaisir que je vais faire à ma fille; pensez donc:

16 ROBES---4 POUPEES---16 CHAPEAUX

et tout cela pour quinze cents.

HATEZ-VOUS LA PRIME SERA VITE EPUISEE.

ST-PAUL



FEMMES D'UNE HARDIESSE SANS BORNE

Les suffragettes louent une loge à l'Opéra en face de la loge royale et adressent au roi des discours que la police interrompt.

A Covent Garden

LONDRES, 15.—Tandis que le roi et la reine étaient au théâtre de Covent Garden, les suffragettes ont trouvé le moyen de les interrompre directement. Un certain nombre d'entre elles avaient réussi à louer une loge juste en face de la loge royale. Quand on baissa le rideau, à la fin du premier acte, elles se levèrent toutes ensemble et déroulèrent une grande bannière portant ces mots: «On torture les femmes dans les prisons de Votre Majesté.»

«Puis l'une d'elles commença à faire un discours adressé directement au roi. Mais on ne put entendre ce qu'elle disait à cause des murmures de l'assistance, qui voulait leur imposer silence. Pendant ce temps le roi et la reine se contentaient de sourire. Le désordre du reste ne dura pas longtemps, car l'administration du théâtre, qui se méfiait de quelque coup de ce genre, avait une garde toute prête qui mit dehors immédiatement sans cérémonie tout le petit groupe de suffragettes. Celles-ci ne firent aucune résistance; elles se contentèrent de jeter dans la salle un grand nombre de leurs prospectus.

ARRESTATION DE MME PANKHURST

Londres, 15.—Mme Emmeline Pankhurst a son retour de France, où elle était allée voir sa fille malade, Miss Christabel Pankhurst, a été arrêtée sur le train, peu après le départ de Douvres pour Londres. L'affaire fut une surprise complète pour les suffragettes, qui n'avaient pris aucune précaution.

A son départ de Paris, Madame Pankhurst avait déclaré qu'elle ne serait probablement pas arrêtée et qu'elle avait l'intention d'adresser la parole à une grande assemblée à Londres. Son arrestation a été faite sous l'accusation d'avoir quitté le pays sans donner, vingt-quatre heures auparavant, avis du changement de son adresse, tel que requis par la licence.

«A la station Victoria on avait préparé un fort détachement afin d'empêcher tout coup de main.

Mme Pankhurst avait à peine posé le pied sur le quai du chemin de fer, que l'on s'empara d'elle, et puis, avant que ses amies eussent aperçue, elle filait à toute vitesse vers la prison de Holloway.

Les suffragettes se sont, cependant, rendues à la prison et ont fait leur possible pour enlever les autorités. Mme Dacre Fox, a déclaré que cette arrestation de Mme Pankhurst prouve que le gouvernement a peur de l'armée des suffragettes.

VINCENZO PERUGIA DONNE DES EXPLICATIONS SUR LE VOL DE LA "JOCONDE"

Il prétend qu'il croyait accomplir un acte de patriotisme en rendant à l'Italie le chef-d'oeuvre d'un de ses plus grands artistes.

Il y aurait d'autres motifs

PARIS, 15.—Maintenant que les Parisiens ont la certitude que la vraie «Joconde» a été retrouvée, ils attendent avec impatience le détail des faits relatifs à la maîtresse dont elle a été emportée du Louvre. Par une sorte d'ironie du sort, les mesures de précautions prises par les autorités du Musée sont justement ce qui facilita la perte du chef-d'oeuvre. Il avait été décidé, en octobre 1911, que par suite des nombreux cas où des tableaux avaient été défigurés par des personnes sans scrupules, toutes les peintures les plus remarquables seraient recouvertes d'une vitre. Perugia était un des quatre hommes employés à cet ouvrage et comme les administrateurs du musée étaient très difficiles à satisfaire, on avait recommencé souvent l'ouvrage plusieurs fois avant qu'ils l'acceptassent définitivement. Cela fournit à Perugia l'occasion de voir exactement comment la peinture était fixée.

Au temps de l'enquête qui suivit le vol, Perugia fut interrogé par le magistrat qui avait charge de l'instruction. On lui demanda notamment d'expliquer pourquoi il était arrivé en retard de deux heures, le jour du vol. Il répondit qu'il avait fait la note la veille. On lui écrivit alors de se rendre à la Préfecture de Police pour faire prendre l'empreinte de ses doigts; mais le public se demanda pourquoi on ne l'arrête pas dès lors. La police croit que Perugia avait des complices, car un seul homme n'aurait pas pu décrocher le tableau.

D'AUTRES MOTIFS QUE LE PATRIOTISME. Paris, 15.—Le détective Niccausa a découvert dans les effets appartenant à Vincenzo Perugia, des écrits qui donnent un nouvel aspect au vol de la «Mona Lisa».

Lorsqu'on demanda au docteur Ricci s'il était bien sûr que c'était là l'original de la «Mona Lisa», il répondit: «Je voudrais bien que les experts français la considéraient comme étant une copie; nous la garderions alors en Italie, et qu'il se vaudrait la peinture au gouvernement d'Italie, mais qu'il espérait être récompensé de son action.

«La «Mona Lisa» a été placée provisoirement au musée Uffizi dans la salle Léonard, entre l'Annonciation et l'Adoration des Mages, deux oeuvres du même maître.

Lorsqu'on demanda au docteur Ricci s'il était bien sûr que c'était là l'original de la «Mona Lisa», il répondit: «Je voudrais bien que les experts français la considéraient comme étant une copie; nous la garderions alors en Italie, et qu'il se vaudrait la peinture au gouvernement d'Italie, mais qu'il espérait être récompensé de son action.

«Lorsqu'on demanda au docteur Ricci s'il était bien sûr que c'était là l'original de la «Mona Lisa», il répondit: «Je voudrais bien que les experts français la considéraient comme étant une copie; nous la garderions alors en Italie, et qu'il se vaudrait la peinture au gouvernement d'Italie, mais qu'il espérait être récompensé de son action.

«Lorsqu'on demanda au docteur Ricci s'il était bien sûr que c'était là l'original de la «Mona Lisa», il répondit: «Je voudrais bien que les experts français la considéraient comme étant une copie; nous la garderions alors en Italie, et qu'il se vaudrait la peinture au gouvernement d'Italie, mais qu'il espérait être récompensé de son action.

«Lorsqu'on demanda au docteur Ricci s'il était bien sûr que c'était là l'original de la «Mona Lisa», il répondit: «Je voudrais bien que les experts français la considéraient comme étant une copie; nous la garderions alors en Italie, et qu'il se vaudrait la peinture au gouvernement d'Italie, mais qu'il espérait être récompensé de son action.

Ce Soir le Magasin Scroggie sera Ouvert jusqu'à 10 hres

Ce magasin sera ouvert tous les soirs jusqu'à Noël. Voici quelques raisons pour lesquelles vous devriez être ici ce soir. Spécialités pour ce Soir de 7 à 10 hrs

- SACQUES (surtout cases) de \$2.50. Imitation cuir, faites en fibre Tanoid, uni, grandeur 24 pouces. Ce soir, de 7 à 10... \$1.98
- 2ème étage, au centre.
- SACS «CLUB» DE \$8.00, vrai cuir de morse, cousus à la main, cadre anglais fort, profondeur style 3 morceaux doublés en moirée deux poches, grandeur 23 et 18 pouces ce soir de 7 à 10... \$5.00
- 2ème étage — Au centre.
- VALISE DE VOYAGE DE \$7.85, couverte en caneva, bordure en fibre vulcanisée à la main, tringles en bois franc, cuir plaqué, garnitures, boîte profonde, grandeur 35 pouces. Ce soir de 7 à 10... \$6.50
- 2ème étage — Au centre.
- MOUSSELINE MADRAS BLANCHE OU CREME, de 30 centimètres d'épaisseur, convenables pour toutes sortes de draperies pour fenêtres, 45 pouces de large. Ce soir de 7 à 10... 19c
- 3ème étage au centre.
- RIDEAUX EN DENTELLE NOTTINGHAM BLANCHE, bordure double ou simple, coins fins, jolis patrons, 3 verges de long. Régulier \$1.25. Ce soir, de 7 à 10... 99c
- 3ème étage, au centre.
- NOUVELLES PRUNES FRAICHES — Ce soir, 3 lbs. pour... 25c
- 4ème étage, au centre.
- NOUVELLES NOIIX MELANGÉES (pas de pistaches). Ce soir, de 7 à 10... 19c
- 1er étage—Au centre.
- CARRÉAUX ECOSSAIS, TWEEDS YORKSHIRE, LUNES, VOILES DE SOLEILS, VOILES pour blouses, jupes, etc., de 35c à 25c. Ce soir, de 7 à 10, la boîte... 25c
- 1er étage, au centre.
- LIGNES DE REPPELLETES, jolis carrés et barres. Ce soir, de 7 à 10... 15c
- La verge... 15c
- 3ème étage, au centre.
- JUPONS POUR DAMES, en coton taffetas, de 59c, 129 seulement. Ce soir, de 7 à 10... 25c
- 2ème étage, au centre.
- BLOUSES DE FANTAISIE pour dames, de 35c, tous des patrons, élégants. Lundi, de 7 à 10... 39c
- 2ème étage, au centre.

Rues Ste-Catherine, Bleury, St-Alexandre et St-Edouard.

W.H. Scroggie Limited

Rues Ste-Catherine, Bleury, St-Alexandre et St-Edouard.

Boulter Waugh FOURRURES DE LÈVE

Il n'y a jamais eu une époque où l'on a pu se procurer des fourrures aussi bonnes que les

à un prix aussi faible qu'à l'heure actuelle.

Nos salles d'exhibition pour la vente en gros sont situées 495 rue St-Paul, à l'angle de la rue St-Pierre.

LES REFUGIES DE CHIHUAHUA

ILS RACONTENT DES HISTOIRES TERRIBLES DES VIOLENCES COMMISES PAR LES REBELLES EN PRENANT POSSESSION DE CHIHUAHUA; ILS N'AURAIENT ME ME PAS RESPECTE LES EGLISES.

EL PASO, (Texas), 15.—On raconte des histoires terribles de pillage par les soldats du général Francisco Villa, lorsqu'ils ont fait leur entrée dans Chihuahua.

«Dix-huit prêtres et religieuses d'origine espagnole sont au nombre des réfugiés. Ils ont, eux aussi, envoyé à l'ambassadeur espagnol et au ministre des Affaires Etrangères à Madrid, un message de protestations contre ce qu'ils appellent une violation de leurs droits.

«Les prêtres déclarent que Villa leur a demandé à chacun \$5,000, et qu'ensuite, ils ont été obligés d'abandonner tout ce qu'ils possédaient. Ils déclarent aussi que les troupes de Villa ont pillé la cathédrale et les églises; ils ont enlevé tout l'or, les calices et les vêtements du culte.

«Parmi les prêtres qui ont déclaré les pillages des rebelles se trouvent: Le père Jose Morales, supérieur de la communauté de la Sainte-Famille, et le père Manuel De Francisco.

«Des Espagnols rapportent en outre que Villa, après les avoir menacés de mort s'ils restaient plus de dix jours dans la ville, leur a demandé \$1,500,000 comme rançon de la guerre.

CE QUE PENSE LE CHEF CAMPEAU

Relativement aux déclarations du secrétaire de la Dominion Alliance.

Interrogé, ce matin, par un représentant de la PATRIE, au sujet des déclarations faites, hier, contre le chef de police et ses agents au sujet des buvettes et des maisons de désordre, le surintendant Campeau n'a pas paru très alarmé des attaques de John H. Roberts. Le chef s'est contenté de déclarer que «l'homme qui affirmait avoir bu l'ail qu'il y avait sept maisons de désordre à Montréal, ne pouvait être pris au sérieux. Le chef a ajouté qu'il avait la preuve du contraire.

Maintenant, si on veut avoir une preuve du travail accompli par la police sous les ordres du chef Campeau, il suffit de jeter un coup d'oeil sur la liste quotidienne de nos tribunaux. Hier encore, trois maisons de désordre ont été vidées et leurs occupants amenés, ce matin, en cour. Des sentences de cent dollars d'amende ou trois mois de prison ont été prononcées contre les tenanciers de ces bouges. Les occupants n'ont pas tirés avec trente piastres d'amende ou trois mois d'emprisonnement. Une récidiviste, arrêtée la semaine dernière, a été condamnée à trois mois de prison, trente piastres d'amende, ou trois autres mois. Une dizaine d'hommes, qui se trouvaient dans ces parages lors des descentes de la police, ont été vidés et leurs noms ont été inscrits sur la liste des délinquants.

«Quarante-sept soldats fédéraux, laissés à la garde de la ville, après l'arrestation et auxquel on avait permis d'accompagner les réfugiés espagnols, ont été arrêtés par le général Hugh L. Scott, et les soldats américains, alors que ces soldats traversaient la frontière. Les fédéraux avaient été arrêtés à Juarez, mais le soir, la crainte les prit et ils voulurent fuir. Les autorités américaines leur firent savoir qu'ils pourraient se réfugier aux Etats-Unis, mais qu'ajors, ils devraient être arrêtés. Les fédéraux ont préféré quitter le Mexique et ont été arrêtés en pénétrant sur le sol américain.

«Les réfugiés disent que tous leurs maux sont dus à la lâcheté du général Mercajo, qui a évacué la ville sans rien faire pour la défendre, abandonnant la population civile à la vengeance des rebelles.

MINISTRES QUI REVIENTENT

LES ADIEUX DU PERE PLANTIER

LE DISTINGUE PROFESSEUR DE SOCIOLOGIE DONNERA JEUDI PROCHAIN SA DERNIERE CONFERENCE A MONTREAL.

Jeudi prochain, au Monument National, aura lieu la conférence d'adieu du R. P. Emilien Plantier, docteur et professeur de sociologie de l'«Action Populaire» de Reims.

«Le choix du sujet est très prometteur. «Le poème de la Création dans les mondes du firmament.» La conférence sera agrémentée de projections lumineuses et la partie de concert est confiée à Mile Idola St-Jean. Voici le libellé du programme.

I. Dieu Créateur.—La matière et ses évolutions.—La lumière métaphysique.—L'attraction universelle Enroulement des nébuleuses.—Amas, poussières d'étoiles.—Géants des cieux et planètes hypothétiques.—Leur nombre indéfini, incommensurables distances.—Les yeux photographiques.—Concert.

II. Dieu organisateur.—La vie des astres; le soleil monde encore plein de jeunesse. La chromosphère, la couronne, les halos, protuberances, Volcans, Failles, Cratères, Taches.

III. Dieu planificateur.—Sur la terre, plante adulte; sur France, enveloppe, végétation et vie. Centre incandescent; Volcan et tremblement de terre. Les mers et leurs courants.

«Le planète Mars se meurt. Les nouvelles système planétaire: oppositions, Marsées, — Eclipses du soleil, de la lune, des planètes. Passage de Vénus sur le soleil. Negures nouvelles. Questions curieuses? Le soleil s'envole? Nos planètes l'escortent? Où vont-ils? Les astres sont-ils habités? Par qui? ou est le ciel des Bienheureux Elus? Comment pourrait périr notre monde terrestre? Nous recevons du R. P. Plantier la lettre suivante que nous nous empressons de communiquer:

MORT D'UN PRETRE

L'ABBE ST-ANDRE, ANCIEN VICAIRES DE LA PAROISSE DE MONT-LAURIER, MEURT A MONTREAL CHEZ SON PERE.



UN TRAIN A FRAPPE UN AUTO MOBILE, le chauffeur a été tué.

La paroisse de Mont-Laurier vient d'être plongée dans le deuil par la mort de son vicaire, l'abbé Joseph Saint-André, décédé samedi après-midi, en la demeure de son père, M. Noël Saint-André, 1789 rue Chapleau en cette ville.

L'abbé St-André était venu demeurer chez son père il y a près d'un an à cause de la maladie implacable qui le minait.

Le défunt qui était âgé de 51 ans, était né à Joliette où il fit ses études classiques. Il s'en vint à Montréal, où après avoir fait sa théologie au Séminaire de Montréal, il fut ordonné prêtre en la cathédrale de

M. L'ABBE JOSEPH ST-ANDRE, vicaire de Mont-Laurier, qui vient de mourir à Montréal.

The Dominion Medical Alliance

375 rue Ste-Catherine O.

Tel. Upton 5789. Montréal.

Nous médecins, Dr. Wood et Dr. LeCavalier, sommes à nos bureaux pour traiter les maladies suivantes: EMPOISONNEMENT DE SANG, MALADIE DE LA PEAU, DES NERFS, ORGANE, ETC., chez les DEUX SEXES, Convulsions, tétaniques, épileptiques alcooliques, spécialement les maladies causées par EXCES DE TRAVAIL, les RHEUMATISMES AIGUS et CHRONIQUES.

Tout sera fait d'une manière minutieuse et scientifique à des prix raisonnables. Venez nous consulter. C'est gratis.

DOMINION MEDICAL ALLIANCE

275 rue Ste-Catherine Ouest

Dr. P. WOOD, Spécialiste

Dr. A. E. LECAVALIER, Gérant du département français. 243-Jno

L'UNION DU RITE GREC ET DU RITE ROMAIN A SAINT-JACQUES

Pour la première fois au Canada et la seconde depuis l'ère chrétienne une messe pontificale orientale est célébrée. — L'imposante cérémonie religieuse présidée par Mgr l'Archevêque de Montréal a lieu en présence d'une grande multitude de fidèles.

ELOQUENT TMOIGNAGE DE L'UNITE DE L'EGLISE CATHOLIQUE

Les milliers de personnes qui ont assisté hier à la messe pontificale grecque orthodoxe, à l'église St-Jacques, conservent de l'édifiant et grandiose événement un plein souvenir. Depuis longtemps nos concitoyens catholiques de la Syrie ont des exercices religieux de leur rite à Montréal, mais c'était la première fois hier, qu'une messe pontificale ayant le double caractère du rite grec et du rite romain, était célébrée en Amérique.

Le R. P. Malouf monta ensuite dans la chaire et exprima à Mgr l'Archevêque les sentiments de respect et de dévouement de la colonie syrienne. Représentant ses remerciements à ses frères canadiens, venus en si grand nombre rehausser de leur présence l'éclat de la cérémonie, il dit : "On ne peut différer de rite, mais quand on adore le même Dieu, quand on dit les mêmes prières, quoique dans des langues différentes, il n'y a pas de barrière." Les diacres baissent seulement l'aube.

Le R. P. Malouf monta ensuite dans la chaire et exprima à Mgr l'Archevêque les sentiments de respect et de dévouement de la colonie syrienne. Représentant ses remerciements à ses frères canadiens, venus en si grand nombre rehausser de leur présence l'éclat de la cérémonie, il dit : "On ne peut différer de rite, mais quand on adore le même Dieu, quand on dit les mêmes prières, quoique dans des langues différentes, il n'y a pas de barrière." Les diacres baissent seulement l'aube.



SA GRANDEUR Mgr BRUCHESI, président de la cérémonie.

Et c'était la seconde du genre dans la catholicité universelle, la première ayant été célébrée à Rome en 1907, par Sa Sainteté Pie X. L'événement était bien propre à attirer une foule considérable à l'église St-Jacques. Reçu de toute la pompe orientale allée à l'imposante splendeur du culte pontifical romain il fera époque dans les annales ecclésiastiques de l'archidiocèse de Montréal, en ce sens surtout qu'il cimente pour la première fois en ce pays l'union de l'église grecque et de l'église romaine. Le temple avait revêtu ses plus belles parures de fête. Les autels étaient brillamment illuminés. Dans le sanctuaire les prêtres des deux rites, revêtus de leurs ornements particuliers, et les gardes pontificaux — les zouaves en leurs uniformes — offraient un saisissant contraste, pendant qu'à l'autel trois célébrants prenaient part en même temps à la célébration de la messe et que de l'orgue se faisaient entendre les harmonies de la musique et du chant byzantin de l'époque de St-Jean Chrysostôme. Les chœurs, respectivement dirigés par le docteur A. K. Malouf et le docteur Fred Pelletier ont, tour à tour impressionné l'assistance de leurs chants en langues arabe et latine.



UN GROUPE DE PERSONNAGES qui assistaient à la cérémonie : M. Thon, M. David, M. M. Talbot, le Maire de Montréal, le juge Archambault, etc.

Et c'était la seconde du genre dans la catholicité universelle, la première ayant été célébrée à Rome en 1907, par Sa Sainteté Pie X. L'événement était bien propre à attirer une foule considérable à l'église St-Jacques. Reçu de toute la pompe orientale allée à l'imposante splendeur du culte pontifical romain il fera époque dans les annales ecclésiastiques de l'archidiocèse de Montréal, en ce sens surtout qu'il cimente pour la première fois en ce pays l'union de l'église grecque et de l'église romaine. Le temple avait revêtu ses plus belles parures de fête. Les autels étaient brillamment illuminés. Dans le sanctuaire les prêtres des deux rites, revêtus de leurs ornements particuliers, et les gardes pontificaux — les zouaves en leurs uniformes — offraient un saisissant contraste, pendant qu'à l'autel trois célébrants prenaient part en même temps à la célébration de la messe et que de l'orgue se faisaient entendre les harmonies de la musique et du chant byzantin de l'époque de St-Jean Chrysostôme. Les chœurs, respectivement dirigés par le docteur A. K. Malouf et le docteur Fred Pelletier ont, tour à tour impressionné l'assistance de leurs chants en langues arabe et latine.

Le prédicateur, dans un français bien pur, explique alors aux fidèles les cérémonies du rite oriental. La liturgie de St-Jean Chrysostôme, dont on célèbre en ce grand jour, la sublime fête, a été, dit-il, léguée par la tradition et vient des apôtres eux-mêmes. La procession que l'on a faite au commencement de la cérémonie signale la montée au calvaire. Les trois cierges que les célébrants tiennent attachés dans leurs mains, signifient les deux premiers, la nature divine et la nature humaine; le troisième ensemble personnifie la Sainte Trinité. Après cette allocution, Mgr Bruchési et les deux autres prêtres célébrants commencent l'office de la Prothèse. En voici le cérémoniel :

LA PROTHESE

Les prêtres et les diacres font une



M. MALOUF, l'organiste à la messe orientale.

Le clergé, que précédait les enfants de chœur, portant des flambeaux, se rendit en procession au devant de Mgr Bruchési, puis Sa Grandeur au chant de l'Actus ou hymne à la Sainte Vierge. Le clergé, que précédait les enfants de chœur, portant des flambeaux, se rendit en procession au devant de Mgr Bruchési, puis Sa Grandeur au chant de l'Actus ou hymne à la Sainte Vierge.

ASSEMBLEE DE PROTESTATION

Plusieurs centaines de personnes se réunissent pour protester contre la destitution de M. Jos. Archambault.

TERREBONNE, 15.—Une assemblée, tenue de près de 1800 personnes et lieu dimanche soir, dans la salle du conseil. Le but était de protester contre la destitution de M. Jos. Archambault, comme maire de poste.

Le 11 décembre, 1912, M. Archambault l'ancien maire de poste était destitué pour être remplacé par M. Jos. Archambault, ce qui qu'un an après ce dernier est renvoyé pour faire place à M. Beauvois. M. Archambault ignore pourquoi il a été remercié de ses services.

De là l'assemblée d'hier qui fut présidée par MM. Aimé Masson et Thomas LePointe. M. Jos. Archambault parla avec véhémence contre l'honorable M. Nantel, qu'il tient responsable de cette destitution.

M. le notaire Maurice Loranger fit un discours très pondéré et toucha la note juste en toute cette affaire. Quoique conservateur il ne pouvait s'empêcher de réprover une injustice. Il fut, comme M. Archambault, vigoureusement applaudi.

M. Wenceslas Levesque, député de Laval et le notaire Séguin, député de l'Assomption, adressèrent la parole et offrirent leurs sympathies à M. Archambault. L'assemblée, à l'unanimité, a adopté une résolution exprimant son indignation et demandant le maintien en office de M. Archambault.

Le 11 décembre, 1912, M. Archambault l'ancien maire de poste était destitué pour être remplacé par M. Jos. Archambault, ce qui qu'un an après ce dernier est renvoyé pour faire place à M. Beauvois. M. Archambault ignore pourquoi il a été remercié de ses services.

Le 11 décembre, 1912, M. Archambault l'ancien maire de poste était destitué pour être remplacé par M. Jos. Archambault, ce qui qu'un an après ce dernier est renvoyé pour faire place à M. Beauvois. M. Archambault ignore pourquoi il a été remercié de ses services.

Le 11 décembre, 1912, M. Archambault l'ancien maire de poste était destitué pour être remplacé par M. Jos. Archambault, ce qui qu'un an après ce dernier est renvoyé pour faire place à M. Beauvois. M. Archambault ignore pourquoi il a été remercié de ses services.

Le 11 décembre, 1912, M. Archambault l'ancien maire de poste était destitué pour être remplacé par M. Jos. Archambault, ce qui qu'un an après ce dernier est renvoyé pour faire place à M. Beauvois. M. Archambault ignore pourquoi il a été remercié de ses services.

Le 11 décembre, 1912, M. Archambault l'ancien maire de poste était destitué pour être remplacé par M. Jos. Archambault, ce qui qu'un an après ce dernier est renvoyé pour faire place à M. Beauvois. M. Archambault ignore pourquoi il a été remercié de ses services.

Le 11 décembre, 1912, M. Archambault l'ancien maire de poste était destitué pour être remplacé par M. Jos. Archambault, ce qui qu'un an après ce dernier est renvoyé pour faire place à M. Beauvois. M. Archambault ignore pourquoi il a été remercié de ses services.

Le 11 décembre, 1912, M. Archambault l'ancien maire de poste était destitué pour être remplacé par M. Jos. Archambault, ce qui qu'un an après ce dernier est renvoyé pour faire place à M. Beauvois. M. Archambault ignore pourquoi il a été remercié de ses services.

Le 11 décembre, 1912, M. Archambault l'ancien maire de poste était destitué pour être remplacé par M. Jos. Archambault, ce qui qu'un an après ce dernier est renvoyé pour faire place à M. Beauvois. M. Archambault ignore pourquoi il a été remercié de ses services.

Le 11 décembre, 1912, M. Archambault l'ancien maire de poste était destitué pour être remplacé par M. Jos. Archambault, ce qui qu'un an après ce dernier est renvoyé pour faire place à M. Beauvois. M. Archambault ignore pourquoi il a été remercié de ses services.

Le 11 décembre, 1912, M. Archambault l'ancien maire de poste était destitué pour être remplacé par M. Jos. Archambault, ce qui qu'un an après ce dernier est renvoyé pour faire place à M. Beauvois. M. Archambault ignore pourquoi il a été remercié de ses services.

Le 11 décembre, 1912, M. Archambault l'ancien maire de poste était destitué pour être remplacé par M. Jos. Archambault, ce qui qu'un an après ce dernier est renvoyé pour faire place à M. Beauvois. M. Archambault ignore pourquoi il a été remercié de ses services.

Le 11 décembre, 1912, M. Archambault l'ancien maire de poste était destitué pour être remplacé par M. Jos. Archambault, ce qui qu'un an après ce dernier est renvoyé pour faire place à M. Beauvois. M. Archambault ignore pourquoi il a été remercié de ses services.

Le 11 décembre, 1912, M. Archambault l'ancien maire de poste était destitué pour être remplacé par M. Jos. Archambault, ce qui qu'un an après ce dernier est renvoyé pour faire place à M. Beauvois. M. Archambault ignore pourquoi il a été remercié de ses services.

Le 11 décembre, 1912, M. Archambault l'ancien maire de poste était destitué pour être remplacé par M. Jos. Archambault, ce qui qu'un an après ce dernier est renvoyé pour faire place à M. Beauvois. M. Archambault ignore pourquoi il a été remercié de ses services.

Le 11 décembre, 1912, M. Archambault l'ancien maire de poste était destitué pour être remplacé par M. Jos. Archambault, ce qui qu'un an après ce dernier est renvoyé pour faire place à M. Beauvois. M. Archambault ignore pourquoi il a été remercié de ses services.

Le 11 décembre, 1912, M. Archambault l'ancien maire de poste était destitué pour être remplacé par M. Jos. Archambault, ce qui qu'un an après ce dernier est renvoyé pour faire place à M. Beauvois. M. Archambault ignore pourquoi il a été remercié de ses services.

Radway's Ready Relief

Frank Malz, 425, 5ème rue, New-York, écrit : "Ma femme tomba subitement très malade de l'arthrite. Je mandai le médecin, mais il ne put rien lui faire. Nous n'avons pas le temps d'être malades. Le soir que je me fis docteur et grâce au Radway's Ready Relief et aux Pilules de Radway que je lui administrai suivies de la direction, ma femme put reprendre son état de santé en quelques heures. Le lendemain matin, le rhume aura disparu."

RHUME et TOUX

Appliquez le Relief sur la gorge et la poitrine jusqu'à ce que ça cause et ça rougisse. Donner des Pilules de Radway's Ready Relief et une cuillerée à thé de Relief avec une cuillerée à thé de miel dans un grand verre d'eau chaude. Se coucher aussitôt. Le lendemain matin, le rhume aura disparu.

RADWAY & CO., Montréal, Canada.

CE QU'IL Y A DANS UN NOM

Il est reconnu que ce "qu'on appelle une rose doit naturellement sentir bon — mais le nom veut tout dire — surtout dans la commerce. On a édifié des fortunes sur les noms. Qui ne sait pas qu'on dit Gillette pour les rasoirs. Ford pour les autos — Peas pour le savon — Waltham pour les montres — Beecham pour les pilules?

Qui ne sait pas, à Montréal, qu'on parle de vêtements quand on dit le "Hub". C'est un choix tout à fait heureux pour un nom, centre de l'univers, le centre de Montréal — le centre du commerce de vêtements dans le centre de Montréal — de fait, le centre de tout.

The "Hub" est un des plus beaux magasins de vêtements de la ville. Il est dans un endroit central, au coin des rues Craig et Bleury, et c'est avec raison qu'on l'appelle le "Coin Rond", vu la forme de l'édifice. MM. Rozand et Silverstone, les propriétaires du "Hub" sont tous deux jeunes pleins d'énergie, habiles aux affaires, et sont à se faire un nom pour eux et pour leur beau magasin.

Il y a encore un nom en jeu dans la grande vente qu'ils font actuellement — en ces jours c'est tout un problème que de trouver un nom approprié pour une vente ou à fouiller le dictionnaire pour trouver de nouveaux "noms" à l'usage du commerce pour les ventes spéciales. Le "Hub" a décidé d'appeler la vente qu'il fait "Vente de nécessité", parce que c'est une nécessité du moment.

La dernière saison les a laissés avec un gros stock de vêtements d'automne et d'hiver, qu'il leur faut convertir en argent, même s'ils sont perdants. Il faut satisfaire les érudits et soutenir le nom de la maison. Il a donc été décidé de mettre le stock sur le marché à des prix dont on n'a jamais encore entendu parler et on peut donc s'attendre à trouver de grands bargains au "Hub", de ce temps-ci. Surveillez ses annonces, elles valent la peine d'être lues.

"The Hub" a un personnel compétent de vendeurs Canadiens-français pour rencontrer les besoins de ses concitoyens et le fait le plus notable du magasin — après le bel assortiment de complets et de paletots — est peut-être la courtoisie de tous les commis de ce grand magasin pour les clients.

LE CREDIT DE LA VILLE DE QUEBEC

QUEBEC, 15.— Dans un temps où l'état financier des villes se discute un peu partout, il est intéressant de faire connaître la teneur d'une lettre que le maire de Québec a reçue de la Banque de Montréal au sujet de l'état de la ville de Québec. On remarque dans cette lettre que les bons du Trésor de la cité ont un taux d'intérêt de cinq pour cent, malgré que la Banque de Montréal prétendrait qu'il y a quelques jours, ne pouvoir vendre à moins de cinq et demi pour cent. Le public de Québec a reçu cette nouvelle avec plaisir, surtout vu qu'on savait que la ville de Montréal payait, il y a quelques semaines, six pour cent et la province à 1-8, il y a quatre semaines.

L'avare est comme un chien dans une roue, qui tourne la broche pour les autres. (Proverbe anglais.)

leur foi, car l'Eglise est une et indivisible. "Un seul troupeau, un seul pasteur". S. G. Mgr l'Archevêque revint alors à son trône et la messe se continue.

LE PAIN BENT

Après le chant de l'hymne des Chérubins, Son Honneur, le maître Lavallée entouré du clergé, se dirige vers un autel désigné à cette fin et présente le pain benti, au nom du peuple.

Il y a encore procession, c'est la grande entrée avec les offrandes. Se succèdent ensuite le Credo, chanté en latin, le canon de la messe, le Sanctus chanté en grec et en latin, puis l'élevation, le mémoire du Souverain Pontife fait par le premier célébrant, le mémoire du Patriarche, fait par le deuxième célébrant, le mémoire de l'Archevêque, fait par le troisième célébrant, le chant du polichronon du Pape (ad multos annos), la suite des invocations et des oraisons suivies de la communion des prêtres concélébrants, la bénédiction avec le calice, la prière d'actions de grâce de clôture et la bénédiction de l'Archevêque, la sortie des diacres, des prêtres et de l'Archevêque, au chant du polichronon.

La messe commença à 11 h. 20, ne s'est terminée que vers 2 heures

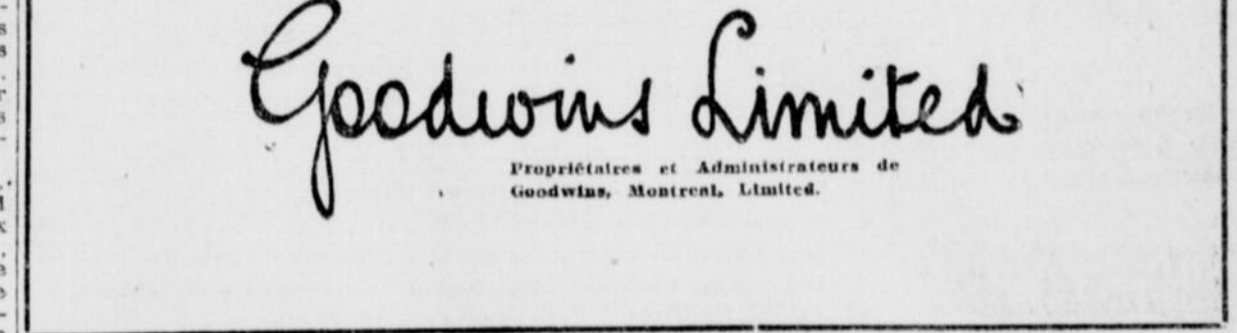
L'ESPRIT de NOËL

Jamais dans l'histoire de notre magasin nous avons éprouvé tant de joie, qu'en ouvrant hier les centaines et les centaines de lettres d'approbation sur notre décision de fermer, comme d'habitude, notre magasin à 6 heures tous les soirs.

Ces remerciements, nous les partageons avec ceux qui comme nous, font appel au public, en faveur des employés, pour faire durant le jour, les achats de Noël.

Il n'en tient qu'à vous de rendre cette réforme permanente et féconde à tous les points de vue.

Aidez-nous, c'est le temps, c'est le présent de Noël le plus généreux et le plus chrétien que vous puissiez faire.



Propriétaires et Administrateurs de Goodwins, Montréal, Limited.

Nous Fermons à Six Heures Tous les Soirs POURQUOI?

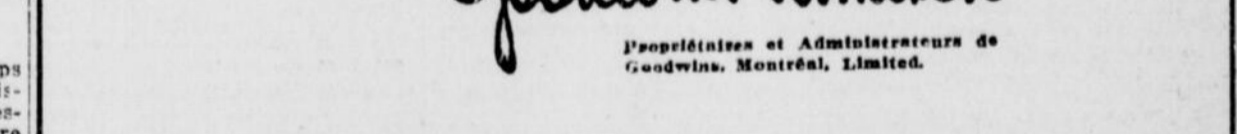
Ecoutez les vœux de 25 ans d'expérience, qui se plaignent et qui trouvent que le temps des fêtes est pour eux, "le temps le plus dur de l'année".

"Les employés" disent-ils, "arrivent le matin et ont peine à marcher, quand la veille ils ont eu à répondre à des milliers de clients jusqu'à minuit moins quart; et cependant nous devons les harceler, sous la poussée de la foule impatiente qui attend, dans le va et vient, le bruit, la lumière, l'énerverment qui les entourent et ruinent leur santé".

Le seul repos après ce surmenage c'est de dormir le jour de Noël; mais est-ce bien juste de travailler assez la semaine, pour être obligés de rester dans sa chambre toute la journée du dimanche, incapable de jouir de ce temps de repos?

Non! changez cela; achetez durant le jour, reposez-vous le soir, et soyez libre le dimanche; les employés feront de même.

Pour eux, ce sera un précieux cadeau de Noël. Ils l'attendent du bon peuple de Montréal.



Propriétaires et Administrateurs de Goodwins, Montréal, Limited.

OFFRES QUI MERITENT D'ETRE CONSIDEREES

Notre système de crédit qui vous permet d'avoir des habits et des fourrures sans argent, sur la simple promesse d'un dollar par semaine. Manteaux et manteaux tous réduits à peu près à la moitié de leur prix, comme la saison est très avancée.

FOURRURES — Sets en fourrure et manteaux à bas prix, car nous avons un surplus de stock; à cause de la température, que nous devons vendre à n'importe quel prix.

Habits et paletots pour hommes; il y en a trop qui restent pour les deux semaines précédant Noël; doivent être vendus.

Nous devons réduire le surplus de stock. Les conditions peuvent être faites pour convenir à toutes les bourses.

Visitez notre magasin, que vous achetez ou non. Avec ou sans argent cela nous est immatériel.

H. COHEN SONS & CO.,

569 rue Ste-Catherine Est, 5ième porte à l'Est de la rue Amherst.

INCENDIE AU C.N.R.

LES FLAMMES DETRUISIRENT LE PAVILLON DES CONCASSEURS A L'ENTREE DU TUNNEL, SUR LE VERSANT NORD-OUEST DU MONT-ROYAL.

Un incendie considérable s'est déclaré hier après-midi, à l'entrée du tunnel sous le Mont-Royal dans l'édifice des concasseurs de la compagnie Canadien Nord, et y a causé des dommages. Le feu a été découvert à 5.30 heures, par des ouvriers et il semble que des fils électriques en ont été la cause. Pendant que quelques ouvriers installaient les boyaux disponibles, d'autres demandaient l'aide des pompiers de la caserne No. 27, qui sont accourus sous les ordres du Capitaine Marinette et du Lieutenant David. L'édifice en bois était une proie trop facile pour les flammes et en quelques instants était devenu un brasier ardent. L'eau manquant des les débuts, nos pompiers ont dû concentrer leurs efforts à la protection des chalets voisins qui ont été sauvés. Heureusement, il n'y avait aucun explosif à l'intérieur de ce hangar et aucun accident regrettable ne s'est produit. Des machineries au montant de plusieurs milliers de piastres ont été détruites ainsi que deux concasseurs qui se trouvaient là. M. S. P. Brown, surintendant des travaux nous a déclaré ce matin, que cet incendie ne retardera pas considérablement les travaux et que d'ici à vingt-quatre heures, les travaux seront repris aussi activement que par le passé. Les pertes sont couvertes par les assurances.

MORT SUBITE

Michael Bould, âgé de 48 ans, est mort subitement samedi, pendant qu'il était occupé à lire son journal. Le défunt souffrait depuis longtemps de maladie de cœur. Bould laisse une femme et plusieurs enfants. Le coroner a disposé du corps sans jury.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants EN USAGE DEPUIS AU DELA DE 30 ANS

La Patrie

La bibliothèque

M. Placide Daoust, qui est désigné comme le principal intéressé à faire imposer à la ville par la législature, l'achat du terrain situé à l'intersection des rues Ontario et Saint-Denis, a déclaré aux journaux que la proposition sera retirée si, avant qu'elle vienne devant l'Assemblée législative, les autorités municipales s'accordent à accepter un autre emplacement pour la future bibliothèque.

Cela reviendrait à dire que, pour sauvegarder son autonomie, pour se mettre à l'abri d'un empiètement inqualifiable de la part de la législature, Montréal devrait, sans prendre le temps de réfléchir, acheter un autre terrain, à un prix qui selon toute probabilité serait encore surfait, et qui aurait ensuite toutes les chances de ne pas convenir aux contribuables.

De sorte que, pour éviter de se faire faire violence, Montréal devrait céder à une autre pression et décider en vingt-quatre heures l'acquisition d'un terrain.

Dans ce dilemme, nous estimons que le conseil et les contrôleurs doivent, quoi qu'il doive advenir, refuser de céder.

Certains expriment l'avis que, pour éviter que la législature nous impose le terrain de la rue Ontario, les autorités municipales devraient passer une résolution acceptant cet emplacement. Ce serait une erreur.

Que la législature nous impose l'achat d'un emplacement déterminé ou que, en menaçant de nous l'imposer, elle nous induise à l'accepter, c'est tout un, sauf que dans la seconde alternative, les autorités municipales partageraient en quelque sorte l'odieux de cette extraordinaire procédure.

Tant que la législature n'aura pas renoncé à toute idée d'intervention, le devoir de Montréal est de protester, mais de rien faire.

Que si nos droits sont finalement méconnus et violés par ceux qui ont été élus pour s'en constituer les défenseurs, que nos législateurs en aient au moins toute la responsabilité.

Tant pis pour sir Lomer Gouin s'il n'a plus la même autorité que naguère sur ses partisans. Il est le premier ministre et il est responsable des actes de son gouvernement. Il ne suffit pas, pour qu'il soit exempt de reproche, qu'il s'oppose personnellement à cette cynique législation; il est aussi tenu de retenir dans les bornes de la décence les députés qui ont jusqu'ici appuyé sa politique, sans quoi il encourra le même blâme.

Au reste, si la députation paraît aujourd'hui si facilement disposée à violer les droits de la métropole, n'est-ce pas parce qu'elle a été formée à l'école de sir Lomer Gouin, qui ne s'est pas gêné, en maintes occasions, pour commettre de semblables empiètements. Si nous nous rappelons seulement nos rapports avec la compagnie des tramways, une compagnie qui est constituée pour servir les Montréalais, nous réalisons que, aux mains du gouvernement actuel, ce sont les Montréalais qui ont été livrés à la discrétion de la compagnie.

L'emplacement proposé pour la bibliothèque, à l'intersection des rues Ontario et Saint-Denis, apparaît à plusieurs comme recommandable. Nos échevins et nos contrôleurs, pour considérer s'il est bon ou mauvais, doivent cependant attendre qu'ils aient recouvré leur liberté d'action. Autrement, ils céderaient devant un chantage, ce qui répugne à la dignité de la métropole.

Répression de l'intempérance

Afin de donner suite aux recommandations de la commission qui a fait une enquête sur les réformes qu'il conviendrait d'effectuer dans le commerce des liqueurs, si l'on veut mettre un frein à la plaie hideuse de l'alcoolisme, le gouvernement, entre autres mesures, décréterait la suppression de 123 buvettes dans la cité de Montréal, et de dix dans la ville de Québec. Actuellement, Montréal possède 473 hôtels et restaurants, dont plusieurs ne sont que de simples buvettes. Il en resterait 350, ce qui est bien suffisant, on en conviendra. Pour faire de l'argent lorsqu'ils sont en si grand nombre, les détaillants de liqueurs sont nécessairement forcés de pousser outre mesure la vente. Comment auraient-ils le courage de refuser, par exemple, des consommations à un client déjà ivre, quand ils savent que la clientèle s'éparpille en 473 débits, et que les profits ne sont possibles qu'en comptant sur les ivrognes invétérés?

La suppression de 123 débits de liqueurs devra donner de bienfaisants résultats. Elle ne fera pas fleurir dans notre ville la tempérance absolue, mais en éloignant dans une sensible mesure l'occasion, elle évitera à beaucoup de gens de s'oublier à boire jusqu'à en perdre la raison.

Un des graves aspects de la suppression des buvettes est la question des compensations. Rigoureusement, la théorie que les débiteurs de liqueurs à qui leur permis est enlevé n'ont droit à aucune compensation pourrait se défendre. Ces permis sont annuels, et ils sont décernés à un prix bien inférieur à celui que le gouvernement pourrait en obtenir, s'il en disposait, par exemple, aux enchères. Cependant, nos législateurs en sont venus à reconnaître à ces permis une sorte de permanence, sauf dans les cas d'infractions à la loi, où l'annulation peut être prononcée comme pénalité. En Angleterre, d'ailleurs, le gouvernement a reconnu aux débiteurs de d'assez fortes indemnités. Notre gouvernement provincial a pareillement exprimé déjà l'avis que les licences d'hôtels ou de restaurants ne peuvent être retirées sans que l'on doive un dédommagement aux porteurs, et c'est ainsi qu'il serait déterminé à payer \$3,000 à chacun des débiteurs de Montréal dont l'établissement sera fermé.

Nous prévoyons que les intéressés trouveront cette somme insuffisante. Elle doit représenter moins que les profits nets d'une année, pour un établissement normalement acheminé.

Quoi qu'il en soit, ces indemnités au commerce de liqueurs ne grèveront pas le budget, car il paraît que le gouvernement est déterminé à se liquider d'ici à la fin de la boutique certains droits acquis, et il leur a payé refaire en augmentant le prix des permis subsistants.

Et pourquoi le gouvernement n'émettrait-il pas dorénavant les licences d'hôtels ou de restaurants à un prix équivalant à leur réelle valeur marchande? Jusqu'ici, il octroyait des permis qui valaient autant de milliers de piastres qu'ils en avaient coûté de centaines. En quoi le trésor provincial faisait marché de dupe.

On annonce que le bill effectuant les diverses réformes que le gouvernement va proposer pour la répression de l'intempérance sera présenté cette semaine à Québec.

LES ELECTIONS DE SAMEDI

Le gouvernement Borden peut être lement fier de la journée de samedi.

Son candidat dans Lanark Sud a été élu par une majorité substantielle, et dans Macdonald M. Morrison l'a emporté par environ 900 voix.

Dans Lanark Sud, les libéraux n'ont pas jugé à propos de présenter un candidat; ils ont préféré accorder leur appui au Col. Balderson, conservateur indépendant, qui refusait d'accepter le choix de la convention du parti.

Un troisième candidat, M. Hawkes, qui a posé sa candidature com-

me indépendant des partis existants et qui ne sait peut-être pas encore pourquoi il est descendu dans cette carrière, n'a reçu que 70 votes. M. Hawkes étant un journaliste d'une certaine renommée, l'on peut se demander si son bon jugement ne lui a pas fait complètement défaut en cette circonstance. M. Hawkes n'avait pas besoin de se fourvoyer dans Lanark Sud pour faire parler de lui!

Quoi qu'il en soit, la politique navale de M. Hawkes, qui n'est que celle des nationalistes, puisqu'elle se résume à cette formule: le Canada, avant l'Angleterre, n'a pas eu grand succès. Tous les électeurs ont voté pour les deux candidats conservateurs, qui approuvaient la politique

navale du gouvernement.

En prenant fait et cause pour le Dr Hanna, les ministres s'exposaient à un certain risque. Mais la fortune leur a souri et l'on ne saurait leur refuser les honneurs de la guerre.

La lutte la plus intéressante et qui ne peut manquer d'avoir un énorme retentissement, c'est incontestablement celle de Macdonald.

Tout le monde se rappelle la campagne formidable, violente, enragée, que l'opposition et ses organes ont menée contre l'hon. M. Rogers au sujet de l'élection précédente de Macdonald. Les libéraux accusèrent formellement le ministre des travaux publics d'avoir corrompu l'électeur de Macdonald, d'avoir acheté et voté l'élection de M. Morrison.

Afin d'éviter les frais d'une contestation et de régler le différend au plus vite, M. Morrison confia son jugement et son mandat fut annulé. M. Morrison avait été élu par 784 voix.

Les brefs ont été immédiatement mis, afin de fournir aux libéraux l'occasion de montrer leur sincérité.

M. Morrison se porta de nouveau candidat. M. Richardson, qui avait été défait, refusa de faire la lutte et les libéraux eurent les yeux sur le Dr Myles qui fut pour soutenir sa candidature, l'hon. M. Oliver et M. Tarriff, M.P., un des députés oppositionnistes les plus influents de l'Ouest.

Cette fois, la presse libérale manichéenne n'a pas osé reprocher aux conservateurs d'avoir recouru à la corruption.

Et M. Morrison a été réélu par environ 900 voix de majorité. Dans la paroisse même du candidat libéral, M. Morrison a pris plus de votes qu'à l'élection précédente.

Le résultat de l'élection de Macdonald est un succès personnel pour l'hon. M. Rogers. C'est un soufflet formidable à ses adversaires qui l'attaquent avec acharnement.

Le ministre des Travaux Publics ne fait que grandir dans l'estime du peuple dont il connaît les besoins.

M. Rogers suit remporter des victoires pour son parti. C'est pourquoi l'opposition, qui le tient responsable de ses défaites et de ses déboires successifs, a lancé sur lui sa meute enragée.

L'élection de Macdonald lui met entre les mains les moyens de confondre ses accusateurs sur le parquet de la Chambre, à la prochaine session.

CHRONIQUE

Ce soir aura lieu au Monument National une manifestation d'un ordre particulièrement intéressant et impressionnant. Un Irlandais, M. Foran traitera du problème des langues au Canada, et M. Foran est un ami très fervent de notre race, un partisan chaleureux de la cause de la minorité française dans l'Ontario. L'Association Saint-Jean-Baptiste, organisatrice de cette séance, compte aussi sur la présence de deux autres Irlandais, les deux commissaires d'Ottawa, M. Freeland et M. Armetrong, qui ont défendu avec une rare énergie et une fidélité irréductible la cause des faibles qui se trouvent aussi être celle des justes et des opprimés. Il convient, n'est-ce pas, qu'à ces amis précieux et sincères de leur race, les Canadiens français fassent un accueil enthousiaste digne de la noblesse de leurs hôtes, dignes de la grandeur de la cause qu'ils acceptent de protéger, un accueil de sympathie et de gratitude qui cimentera à jamais l'union des gens de cœur dans nos deux races, une union qui permette de regarder l'avenir avec beaucoup de confiance, et un peu de certitude; une union qui confondra les persécuteurs de nos droits, si l'habri de l'immunité que leur accordent nos consciences, on les trouve intraitant, impitoyablement le troupeau qui, effaré, hésite sur les moyens de défense, et se demande si combattre est plus glorieux, se résigner n'est pas plus méritoire. Certes, nous avons déjà assez connu l'amertume des luttes guerrières, politiques, matérielles, nous aurions dû échapper à celle, plus douloureuse et plus meurtrière, de nous voir l'objet de la haine et de la brutalité de ceux qu'autrefois nous avons accueillis en frères, parce qu'ils étaient, en leur propre pays, des patriotes. Certes, jamais acte chevaleresque ne coûta moins à notre tempérament qu'il, par instinct — le sang français — se porte au-devant de toute infortune et de toute injustice, et tente de la redresser, de la consoler. Aussi notre surprise fut-elle excessive de voir ceux que nous appelions des frères, nous trahir et nous poignarder, sitôt qu'ils avaient pris un peu d'autorité et de puissance. Mais tous ne furent pas des lâches et de faux frères, et je sens bien que ceux qui, comme M. Foran, M. Freeland, M. Armstrong, M. O. Hagan, M. Phalen et tant d'autres patriotes avec les Canadiens-Français, représentent le sentiment de l'union de nos deux races, et de notre justice, et prouvent par leur intervention loyale, que le sang des Celtes et le sang des Gaulois ne se peuvent trahir et combattre, sur cette terre

25% DE REDUCTION
Vous sauveront de l'argent pour les fêtes

OFFRE SPECIALE, TANT QU'IL Y EN AURA

MANTEAUX EN PHOQUE DE L'HUDSON

Faits de peaux de phoque No. 1
Pleine longueur. Se vendant régulièrement \$200.00. Moins 25%. Ce qui veut dire une réduction de 50%.

Notre Prix Maintenant \$150
Aussi deux manteaux valant \$225 à écouler au même prix de... **\$150**

LEVESQUE & RINFRET, 552 rue Ste-Catherine Ouest
Près rue Stanley.

ESCOMPTE SPECIAL
SUR NOTRE ASSORTIMENT DE

SACS A MAIN POUR DAMES

Chacune de nos sacoches est un des plus jolis cadeaux que vous puissiez faire.

Notre assortiment comprend tous les cuirs connus, crépés ou unis, tous les styles nouveaux et toutes les grandeurs.

Nous attirons votre attention sur les cuirs suivants:
SEAL, LOUP MARIN, WALRUS, MORSE, MAROQUIN, CHEVRE DE RUSSIE ET ALLIGATOR.

SACS A MAIN EN MAILLES
Assortiment complet de grandeurs en métal argenté, doré et gun metal.
PRIX \$1.00 A \$25.00.

Lamontagne Limitée

Bloc Bimoral, 338 RUE NOTRE-DAME OUEST, Près de la rue McGill

d'Amérique, où ils ont arrosé de riches moissons.

Des Irlandais, comme M. Foran, des hommes justes et courageux, sauront par leur énergie et noble attitude ramener l'harmonie entre deux races faites pour s'entendre, non pour se déchirer et s'entre-tuer. Aussi faut-il recevoir ce soir M. Foran comme le précurseur de la paix, et accueillir ses paroles de concorde et d'harmonie avec espoir, en se disant que la noblesse irlandaise a enfin prévalu de l'esprit injuste et tyrannique qui, en ces derniers temps, est venu jeter l'angoisse et même la révolte dans nos consciences de Canadiens-français.

Et ceux qui osent attendre à de pareilles profondeurs sont impitoyablement honnis et méprisés, tout bas, si ce n'est tout haut, quels qu'ils soient! Nous sommes dans un pays britannique, et nous entendons bénéficier des lois britanniques dans toute leur plénitude magnanime, et puisque nous avons gagné le droit de rester fidèles à notre sang et à notre langue, nous continuerons de parler au bon Dieu en français, et d'apprendre le français à nos enfants. Et contre cette injustice qui tente de tuer le français en le supprimant de l'école, nous protesterons, sachant que tous les esprits justes, à quelque race qu'ils appartiennent, feront cause commune avec nous.

Et n'oublions pas que le montant obtenu par la vente des places à la conférence de M. Foran sera versé dans la caisse de la défense des écoles bilingues de l'Ontario.

J'éprouve à écrire cet appel une émotion toute légitime et combien consolante. Les deux sangs qui remontent au cœur, vont-ils finir de se battre, et vais-je enfin pouvoir aimer la race de mon père, sans trembler qu'elle n'étrangle la race de ma mère. Vais-je enfin redevenir frère de mon drapeau vert, sans mentir à mes trois couleurs...

C'est donc avec un cœur d'espoir et de gratitude que j'attendrai ce soir M. Foran, et les paroles de conciliation et d'harmonie qu'il prononcera renouvelleront mon élan vers la justice.

ELECTIONS CHEZ LES E.E.M.

UN NOUVEAU BUREAU DE REGLEMENT CHEZ NOS CARABINS DE LAVAL. — M. J. THIBAUT EST ELU PRESIDENT.

Les étudiants de la Faculté de Médecine de Laval viennent d'élire leurs officiers pour le prochain terme. Le nouveau conseil se compose comme suit:

J. Thibault, président; L. Lamoureux, vice-président; A. Plante, secrétaire; D. R. Bisson, trésorier; M. Dufresne, conseiller de lère année;

Spécial de l'école

LA COMMISSION DES EAUX LIMITOPHES

Une dépêche de Washington a annoncé que la Commission des Eaux Limitrophes, ayant terminé son œuvre, a cessé d'exister. Les journaux qui annoncent cette nouvelle disent que cette commission était composée de l'hon. Th. Chase Casgrain, Powell et Magrath.

La Commission des Eaux Limitrophes a été créée en vertu d'une entente entre le Canada et les Etats-Unis en 1902, et devait s'occuper de certaines questions regardant les eaux limitrophes entre les deux pays. La Commission Internationale Conjointe, qui est composée des deux commissions des Eaux Limitrophes, a été organisée dans le mois de février 1912, en vertu du traité entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis signé le 11 janvier 1909. Cette commission est nommée pour la durée du traité, et le traité sera en existence jusqu'à ce qu'il soit dénoncé par un avis d'un an donné par l'une ou l'autre des hautes parties contractantes.

C'est ainsi que l'information fournie par le télégraphe est erronée et inexacte.

COURRIER DE THETFORD MINES

spécial à la Patrie

THETFORD MINES, 15. — Enfin nous sommes en hiver. Il est tombé assez de neige pour faire de bons chemins. Personne n'en est fâché.

M. Gervais Samson, jeune homme à la fleur de l'âge, est décédé d'un commencement de la semaine dernière. Ses funérailles ont eu lieu jeudi.

M. R. Rousseau et M. E. Dupont, sont allés à Sherbrooke, la semaine dernière.

M. et Mme G. Taschereau, sont revenus d'une promenade à Québec.

M. l'abbé T. Proulx, vicar, s'est rendu à St-Alban, pour chanter le service d'un oncle.

Les dames Canados ont donné jeudi, leur souper, qui a été en tout point un franc succès. Beaucoup de monde et des prix magnifiques.

Mme Nap. Boucher a été élue présidente des dames Canados de cette ville; vice-présidente, Mme Aurélien Doyon.

Jeudi a eu lieu la révision des listes électorales. Tout s'est passé bien paisiblement.

Mme G. A. Tardif, de St-Romuald, est en promenade chez ses sœurs, Mme J. Roméo Lemieux et J. O. Proulx.

Il nous fait plaisir d'apprendre que M. Roger Poisson, du "Meneur", qui a été gravement malade ces jours derniers, se rétablit rapidement.

LE NAVIRE MYSTERIEUX

LES ANGLAIS ONT LANCE UN NOUVEAU CROISIERER QUI SERAIT SUPERIEUR EN VITESSE ET EN ARMEMENT A TOUT CE QUI EXISTE DANS SA CLASSE.

GLASGOW, 15. — Le croiseur anglais "Tiger", connu sous le nom de "Navire Mystérieux", a été lancé aujourd'hui avec succès aux docks de la Clyde. Les détails de construction du nouveau navire ont été tenus secrets. Cependant, on dit qu'il aura une force sans pareille de 100,000 chevaux-vapeur, qui permettrait de lui imprimer une vitesse supérieure à tout ce qui existe actuellement. Ses dimensions seraient: longueur 700 pieds; largeur 90 pieds; déplacement 30,000 tonnes. Son armement comprendrait huit canons de 13.5 pouces et douze canons de 6 pouces dans les

AUX COLLECTIONNEURS

Collection complète de "l'Opinion Publique" à vendre. S'adresser à **Raphael Quimet, à la "Patrie"**.

Des POELES

Il y en a de tous les genres, de tous les prix, pour tous les goûts, au nouveau magasin "LEGARE," 180 rue Amherst.

VOUS PAIEREZ MEILLEUR MARCHÉ

Et vous aurez un poêle entièrement garanti si vous venez faire votre choix parmi notre grand assortiment.

TOUT ACHETEUR D'UN POELE "LEGARE" est un CLIENT SATISFAIT et qui épargne de l'argent sur son achat.

CATALOGUE SUR DEMANDE

P. T. LEGARE, LIMITEE,
180 rue AMHERST, Montréal
Bureau-Chef à Québec. 24 Autres Magasins.

BIRKS
PHILLIPS SQUARE

PIERRES
d'une Valeur Exceptionnelle

Nous avons ajouté à notre collection remarquable de pierres précieuses plusieurs spécimens d'une valeur exceptionnelle, qui attendent la visite des connaisseurs. Une des plus importantes est

Une belle émeraude de forme oblongue et de couleur très accentuée.

\$2,160.00

Magasin ouvert le soir, à partir du vendredi, 19 décembre.

L'HOMME et sa CANNE

LA camaraderie entre l'Homme et sa Canne est presque de l'amitié — détail, que ne doivent pas oublier, ceux qui cherchent, le cadeau le plus présentable à un homme.

Notre assortiment spécial pour Noël de Cannes en vraie ébène naturel avec ornements en argent, à \$2.50 jusqu'à \$3.50 sera très convenable. Ces cannes sont exclusives et distinctes.

The Dominion Umbrella Stores
239 rue Ste-Catherine Est, 139 rue St-Pierre.

LA DEFINITION DU MOT "EMPLOYE"

OTTAWA, 15. — Le 26 courant le premier ministre et ses collègues recevront une délégation ouvrière qui veut protester contre le jugement de la Cour d'Appel au sujet d'employés congédiés de la Cie des Tramways de Montréal.

Il est dit dans ce jugement qu'un ouvrier congédié par une compagnie n'est plus l'employé de celle-ci. La délégation demandera au gouvernement de définir clairement ce qu'est un employé selon l'acte Lemieux et d'amender cet acte en conséquence. Elle désire qu'un ouvrier congédié soit toujours considéré comme employé, dans l'acceptation légale du mot.

A GREVE DU SOMMEIL

Mlle Sylvia Pankhurst, qui a été arrêtée le 10 décembre, a adopté une nouvelle méthode pour obliger les autorités à la faire sortir de prison sans vite. Elle a jointe la grève du sommeil à la grève de la faim et de la soif. Ses amis disent qu'elle a pu réussir à accomplir ce haut fait en marchant tout le temps, et comme elle est absolument à bout de forces, on s'attend à ce qu'on va être obligé de la libérer en très peu de temps.

La police cependant paraît peu disposée à céder; ils voudraient tout au moins garder Sylvia et sa mère qui vient d'être réarrêtée, jus-

SANOL
GUERIT
LES DOULEURS RHUMATISMALES ET LES MAUX DE TÊTE DUE A L'ACIDITE URIQUE.
PRIX \$1.50

Chez les meilleurs pharmaciens. Vous êtes invités à correspondre avec la **SANOL MFG. CO., LTD.,** Winnipeg, Man.

Dr J. A. Trempe, 2003 rue St-Jacques.
Pharmacie Goulden, 471 rue Bleury.

L'EMIGRATION DES HINDOUS

LES MESURES ADOPTÉES PAR LES COLONIES ANGLAISES POUR REPOUSSER LES HINDOUS, COMME EMIGRANTS, CAUSE DE GRAVES DIFFICULTES AU GOUVERNEMENT DE L'INDE.

LONDRES, 15. — Le gouvernement anglais et celui de l'Inde ne sont pas sans quelques inquiétudes sur les résultats que pourraient avoir les derniers événements de l'Afrique-Sud, où les Hindous traités sévèrement comme émigrés indésirables sont très montés et ont fait participer leurs compatriotes dans le grand émoi de l'Inde à leur excitation.

Le vicomte Hardinge, vice-roi de l'Inde, a essayé de sauver la situation en exprimant sa sympathie aux habitants de l'Afrique-Sud et en demandant une enquête par les autorités indiennes. Le marquis de Crewe, de son côté, a déclaré à une délégation des Indiens qu'il serait favorable à une enquête.

Depuis, les Indiens ne sont pas calmés, tous ceux qui habitent la Grande-Bretagne sont soulevés, et demandent d'être traités comme tous les autres sujets anglais.

L'Angleterre se trouve donc dans une situation délicate. L'Afrique du Sud pourrait bien se soulever tout entière et demander sa séparation de l'Empire. L'Inde, de même, serait facile à soulever, et les ressources de l'Angleterre, seraient fortement atteintes par une révolution des Hindous. Les Métropolitains se sont joints aux habitants d'Afrique pour réclamer leurs droits de sujets britanniques. Ces deux sectes ne sont pas unies, mais, cette fois, elles semblent décidées de marcher ensemble.

Dans de grandes assemblées, des orateurs des deux sexes ont fait des discours enflammés. La nouvelle que le Canada allait soutenir la Colombie Anglaise pour tenir son territoire fermé à l'immigration indienne, a causé une grande alarme parmi les Hindous, et nous en sommes à la situation présente. En effet, si le gouvernement impérial intervenait dans cette législation nouvelle, il y aurait protestation au Canada.

L'alliance anglo-japonaise démontre que l'empire britannique porte au flanc un fer qui le déchire, et ce fer, c'est l'attraction des dominions sur les immigrants de toutes sortes. Et cependant, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada — ou tout au moins les provinces de l'Ouest — ne veulent pas des émigrants orientaux, qu'ils soient ou non sujets anglais.

Londres, 15. — Le gouvernement japonais a été prévenu que le Canada se proposait de suspendre toute immigration dans la Colombie britannique, pour trois mois. On ne croit pas que le gouvernement japonais fasse aucune objection parce que la mesure est générale.

L'ECLAIRAGE DE GREENFIELD PARK

A une réunion spéciale du Conseil de Greenfield Park, samedi soir, le Comité Greenfield Light, Heat and Power a demandé l'autorisation d'installer 51 nouveaux poteaux à dix endroits indiqués par le conseil. La ville demande aussi l'installation de la lumière sur le chemin Saint-Charles. Une requête signée par 38 propriétaires, soit plus de la moitié des contribuables de la ville demande que la taxe des trottoirs soit prélevée sur les propriétés riveraines au lieu de l'être sur la taxe générale. On demandera l'opinion de l'inspecteur fiscal sur cette question, le règlement spécifiant que la taxe doit être prélevée sur la taxe générale.

TROIS PUISSANCES S'EMEUVENT

CONSTANTINOPLE, 15. — Les ambassadeurs de trois puissances, l'Angleterre, la France et la Russie, ont eu une entrevue avec le grand vizir de Turquie et lui ont demandé d'écrire les détails précis des faits sur lesquels la mission militaire allemande aura à se prononcer. Il s'agit de décider des objections faites aux puissances par la Porte.

UNION ST-PIERRE

Le cercle St-Pierre, No 47, de l'Union St-Pierre a fait, mercredi soir, l'élection de ses officiers. L'assemblée était considérable, presque tous les membres étaient présents.

Le résultat des élections a été le suivant: Substitut du président général, Alexandre Mercier; président, Elphège Marier; vice-président, John Thomas Dery; secrétaire-archiviste, Alphonse Drapeau; secrétaire-financier, Oswald Favreau; trésorier, Alexis Prince, médecin-examinateur, Dr Henri Lemire; commissaire, Joseph Lamontagne; introducteur, Lionel Leprohon; auditeurs, Dénérie Deslèves et Eugène Tremblay.

M. l'abbé J. A. Rochon a bien voulu, cette année encore, déclarer au cercle qu'il avait obtenu la permission des autorités religieuses de restreindre le chapitre du cercle. Il fut proposé que l'installation des officiers soit retardée et qu'elle ait lieu que le dimanche, 18 jan-

Chez les Mutualistes

M. Jean-Baptiste St-Pierre, un mutualiste distingué et un politicien très estimé dans les cercles du parti libéral, a été élu président du Club Choquette, a été le héros samedi soir, d'une très joyeuse fête d'amitié à l'occasion de son 35e anniversaire de naissance.

Il n'est pas d'universitaire de naissance, mais il n'a pas moins fait de la musique. Le léros de la fête était accompagné de son épouse et tous deux furent vivement applaudis à leur entrée dans la salle.

M. Georges Mayrand, député de Dorion et échevin de Delorimier, et M. Oscar Lavallée, C.-R., président général de l'Union St-Pierre, étaient au nombre des assistants et des lettres d'excuses avaient été envoyées par plusieurs autres personnalités importantes du monde de la mutualité.

Ne faisant l'interprète de la nomination, M. J. BTE ST-PIERRE, mutualiste distingué, héros de la fête de samedi.

breuse assistance, M. Félix Desrochers, avocat, célébra le dévouement dont M. St-Pierre avait constamment fait preuve dans le domaine de la politique communale, en un exemple à la jeunesse de qui l'on attend tout.

M. Desrochers se trouva des phrases charmantes pour montrer le travail accompli par notre concitoyen dans les milieux mutualistes aussi bien que politiques et il le donna en exemple à la jeunesse de qui l'on attend tout.

Il présente en même temps les meilleurs vœux de l'assistance à Madame St-Pierre.

Le président général de l'Union St-Pierre suivit M. Desrochers et fit l'éloge du héros comme mutualiste dévoué et convaincu. Il fit aussi un éloge de son épouse, M. St-Pierre, qui succéda à M. Lavallée, fit l'éloge du héros.

Très ému, M. St-Pierre remercia la nombreuse assistance de l'hommage qu'on a bien voulu rendre aux efforts qu'il ne cesse de faire dans le but de prêter main-forte à toutes les bonnes causes et aux bons mouvements.

Il blâma un peu ceux qui lui ont ménagé la surprise de cette soirée, car il n'aime pas ces témoignages bruyants d'estime; il préfère l'amitié silencieuse de ses amis et de tous ceux à qui il peut rendre quelque service, et il a pu méconterter ses amis qui ne demandent pas qu'il leur fasse de la fête, c'était qu'il préférerait continuer sans bruit à travailler pour le bien de tous.

La soirée se termina aussi agréablement qu'elle avait commencé. Il y eut chant et musique et des rafraîchissements furent servis. En outre, des personnes déjà nommées, et remarquables dans l'assistance, la plupart accompagnées de leur femme, MM. le docteur L. A. Lacombe, Charles Gauvin, ancien député à la Législature du Rhode-Island, Bernard Damien, Maurice Loranger, N. P. Bézard-Bénoard, avocat; W. U. Bovin, marchand, A. Chénard, secrétaire-général de l'Union Saint-Pierre, O. Favreau, A. Tanguay, Georges Lauzon, Z. Brunet, Léon Désautels, Léandre Racicot, Alphonse Baudry, Arthur Saint-Pierre, secrétaire de l'Ecole Sociale Populaire, etc.

Comme nous le disions plus haut, M. J. B. St-Pierre est fondateur et président du Club Choquette. Il est en outre membre de l'Association des Manufacturiers, directeur-général de l'Union Saint-Pierre, président du Cercle Lavallée de l'Alliance Nationale, Chef Ranger de la Cour Laval des Forestiers Canadiens, fondateur du Cercle St-Stanislas des Artisans, et gérant de la Clubmen Manufacturing Tobacco.

Assemblée de ce soir, 3ème lundi du mois.

Le cercle St-Pierre, No 47, de l'Union St-Pierre a fait, mercredi soir, l'élection de ses officiers. L'assemblée était considérable, presque tous les membres étaient présents.

Le résultat des élections a été le suivant: Substitut du président général, Alexandre Mercier; président, Elphège Marier; vice-président, John Thomas Dery; secrétaire-archiviste, Alphonse Drapeau; secrétaire-financier, Oswald Favreau; trésorier, Alexis Prince, médecin-examinateur, Dr Henri Lemire; commissaire, Joseph Lamontagne; introducteur, Lionel Leprohon; auditeurs, Dénérie Deslèves et Eugène Tremblay.

M. l'abbé J. A. Rochon a bien voulu, cette année encore, déclarer au cercle qu'il avait obtenu la permission des autorités religieuses de restreindre le chapitre du cercle. Il fut proposé que l'installation des officiers soit retardée et qu'elle ait lieu que le dimanche, 18 jan-

Les enfants pleurent pour avoir le CASTORIA DE FLETCHER

Les enfants pleurent pour avoir le CASTORIA DE FLETCHER

Les enfants pleurent pour avoir le CASTORIA DE FLETCHER

TENTATIVE DE MEURTRE

ON ARRETE UN POLONAIS, IL NIE MAIS LA VICTIME CROIT LE RECONNAITRE.

Un Polonais, du nom de Max Omani, alias Tanner, a été mis en état d'arrestation hier soir, par deux constables du poste de police de la rue Frontenac. Il est accusé de tentative de meurtre sur la personne d'un compatriote du nom de Nicolas Wettoski, qui fut assailli et frappé à coups de couteau, alors qu'il rentrait chez lui, le 5 décembre au soir. Aucune plainte ne fut alors déposée, mais un médecin, appelé au chevet du blessé, raconta l'affaire. La police fut avertie, et une enquête fut aussitôt faite.

La victime déclara connaître le nom de son agresseur, mais l'individu de ce nom avait disparu, le soir de l'agression. Toutes les recherches faites pour le retrouver étaient restées vaines, quand, hier soir, les constables Marchand et Letang, qui étaient de faction sur la rue Ontario, eurent reconnu leur homme et l'arrêtèrent.

Conduit au poste, l'inculpé a déclaré se nommer Max Tanner, et ne rien connaître de ce dont on l'accuse. Wettoski fut alors mandé, et put facilement identifier le prisonnier comme étant son agresseur. Omani, alias Tanner a donc été écroué dans les cellules du poste central, en attendant qu'il soit traduit devant le magistrat, en Cour d'Enquête.

FORESTIERS CANADIENS. Cour Sacré-Coeur, salle Chagnon, 763 Ontario Est. Cour St-Edouard, 358 Beaubien.

FORESTIERS CATHOLIQUES. 95 St-Patrick's, 157 rue Ottawa, 185 St-Gabriel, salle de l'église St-Gabriel, rue Centre. 1442 St-Paul, ville St-Paul, P.Q.

ARTISANS CANADIENS-FRANCAIS. Lambert, 713 Charlevoix, Ville-Tay, 3163 St-Hubert; Marie-Immaculée, presbytère, Immaculée-Conception, rue Rachel Est; St-Jean Berchmans, salle de l'église St-Jean Berchmans.

LE FONDATEUR DU MCGILL

LA CELEBRATION DE SON CENTENAIRE N'AURA LIEU QU'EN 1921.

Le centième anniversaire de la mort de James McGill, fondateur de l'université qui porte son nom, ne sera pas célébré à la date même que se trouve le 19 courant, soit vendredi prochain. Ce n'est qu'en 1921 alors que l'on célébrera le centenaire de la fondation de l'Université McGill que l'on célébrera aussi le centenaire de la mort de son fondateur.

La seule démonstration qui sera faite, vendredi, sera la réunion de tous les universitaires autour du monument de James McGill, en face du Musée des Arts où l'on chantera le fameux "College Song."

ON AUGMENTERA LES TAUX DE FRET

La commission américaine des chemins de fer conclut à ce que les taux soient augmentés, mais en prenant des garanties.

BOSTON, 15. — Le rapport de la Commission d'Enquête sur les taux des chemins de fer dans la Nouvelle-Angleterre fut ressortir une situation inattendue. "Les compagnies, disent les conclusions du rapport ont demandé une augmentation d'environ \$5,000,000 par année. Nous ne consentons pas à cette demande. D'ailleurs la difficulté présente est due à la mauvaise administration des chemins de fer."

"Les commissaires des quatre chemins de fer du nord américain ont demandé une fixation d'échelons de taux par l'Interstate Commission. Celle-ci n'a pas le pouvoir de fixer ces échelles; il faut que les compagnies produisent leurs échelles de taux. Alors elles seront examinées et corrigées par la commission. Le rapport de la commission n'a donc pris de décision définitive, mais il expose ce qu'il croit les avis des chemins de fer d'accueillir."

"Le 'Boston & Maine' est en banqueroute avec ses taux actuels. L'année finissant le 30 juin 1913 accuse un déficit de \$45,000. Et les compagnies de chemins de fer ont des dépenses des années antérieures à payer. Les premiers mois de cette année permettent de conclure que ce chemin de fer aura, cette année, une diminution de \$1,000,000 sur ses recettes nettes."

"Les dépenses augmenteront aussi et l'intérêt de même. Si ce chemin de fer n'a pas de ressources nouvelles il aura besoin de \$2,000, 000 si on ne permet pas l'augmentation des taux."

"En résumé, dit le rapport, nous sommes en faveur que les prix soient augmentés substantiellement, pourvu que cette augmentation n'impose pas au public des charges injustes et déraisonnables et que l'on prenne des garanties pour que ces revenus soient dépensés dans l'intérêt public."

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Spécial à la PATRIE) TROIS-RIVIERES, 15. — Vu le peu de neige que nous avions, la circulation en voitures s'est faite assez curieusement, à la fin de la semaine, partie en voitures à roues et partie en voitures d'hiver.

Samedi, notre marche était assez bien autorisée en villages, légumes, grains, etc., mais les prix étaient encore élevés pour la majeure partie des denrées.

—L'eau se maintient très basse pour la saison. Ces jours derniers, quelques vaisseaux de petites dimensions ont pris leurs quartiers d'hiver à l'embouchure de la rivière St-Maurice.

—Il est remarquable qu'une importante compagnie a l'intention d'établir une nouvelle manufacture de pulpe et de papier à Trois-Rivières; mais les capitalistes intéressés dans ce grand projet, qui, dit-on, pourrait bien devenir une réalité assez prochainement, font preuve de discrétion au sujet de cette affaire.

—On parle beaucoup en certains milieux de l'établissement et de l'exploitation d'un réseau de tramways électriques dans notre ville et dans les environs. Cette question est, assurément, assez avancée, et les promoteurs de cette affaire s'en occupent activement. Des capitalistes et des hommes d'affaires en vue seraient, paraît-il, intéressés à l'encourager et disposés à faire partie de cette nouvelle compagnie.

WASHINGTON, 15. — Le président Wilson a pu sortir de sa chambre hier, après plusieurs jours d'indisposition. Cependant son médecin lui interdit toute visite et tout travail fatigant.

NOUVEAU MARGUILLIER

M. J. A. LAMARRE ELEVE A CE POSTE PAR LES PAROISSE SIENS DE SAINT-EUSEBE.

M. J. A. Lamarre, concessionnaire de privilèges de la traversée de l'île Ste-Hélène, a été élu, hier, marguillier de la paroisse St-Eusèbe, l'une des plus florissantes paroisses de la ville.



M. J. A. LAMARRE, élu hier, marguillier de la paroisse St-Eusèbe, roisies de la paroisse Est de Montréal. A l'occasion de ce témoignage de confiance et d'estime M. Lamarre a reçu aujourd'hui, les félicitations de ses nombreux amis.

LES VIEILLES USINES A GAZ

DE LA "QUEBEC GAS CO." ACHETES PAR LE GOUVERNEMENT FEDERAL.

(Dépêche spéciale à la PATRIE) QUEBEC, 15. — On apprend que le gouvernement fédéral vient d'acheter l'ancienne propriété de la "Quebec Gas Company", au Palais, pour la somme de \$750,000.

Cette propriété s'étend sur une longueur de 700 pieds le long de la rivière St-Charles. Le gouvernement était en négociation depuis plusieurs mois à ce sujet. Cette propriété était abandonnée depuis que le "merger" avait acheté la compagnie de gaz Jacques-Cartier.

Le gouvernement a besoin de ces terrains pour les travaux d'écoulement de la rivière St-Charles.

L'OUVRAGE D'UN CRIMINEL

On croit que l'accident survenu sur le Lake Shore et qui a coûté à la vie au chauffeur est dû à un crime.

CLEVELAND, (Ohio) 15. — Les employés de l'administration du chemin de fer Lake Shore croient que le déraillement qui a eu lieu près de Wickliffe, hier, est dû à un coup de main. La bandits, pour opérer leur crime auraient dérangé les rails. Une récompense de mille piastres a été offerte par la compagnie du chemin de fer à quiconque arrêterait les auteurs du méfait.

Le wagon du nouveau président du New-York Central était attaché à la suite du train qui a soulé en bas du remblai. Le président, M. Alfred Smith, revenait d'une visite à sa vieille mère qui demeure à Cleveland. Heureusement le wagon privé de M. Smith est resté sur la voie. Le chauffeur a été tué.

M. Smith rapporte ainsi son entretien avec le mécanicien. "Le mécanicien me dit que, au moment où l'on était à peu près à un mille de Wyoliff, il vit par les sursauts de sa machine, qu'il y avait sur la voie des obstacles capables d'empêcher un déraillement. Et, en effet, depuis quelques secondes, nous étions à côté de la voie."

L'oeuvre d'arracher les crampons qui fixent les rails était d'une main experte.

LE CAPITAINE GEORGE WIARD EST MORT

Mme J. Ernest Fife, 316 Parc Lafontaine, vient d'être plongée dans le deuil par la mort de son père, le capitaine Georges Wiard, de Batavia, N. Y., décédé subitement d'une maladie de coeur.

M. Wiard qui était président de la compagnie Wiard Flow, une des plus considérables industries manufacturières de Batavia, était né à Ancaster, Ontario, le 11 mars 1833. Vingt-neuf ans plus tard, comme soldat dans l'infanterie de l'Etat de New-York, il fut blessé à Petersburg.

Il débuta en affaires avec son oncle à Avon, puis en 1876 la compagnie fut réorganisée sous le nom de Wiard Flow avec M. Geo. Wiard comme président.

Quatre fils et une fille, Mme J. E. Fife, du Parc Lafontaine, lui survivent.

CASTRO EST EN ALLEMAGNE

TENERIFFE, LES CANARIES, 15. — Des amis intimes de l'ancien président Cipriano Castro, du Venezuela, déclarent qu'il est actuellement en Allemagne. Ils prétendent que sa santé s'est parfaitement améliorée et qu'il est à préparer une proclamation qu'il présentera sous peu, à ses partisans de la République de Venezuela.



"Souvenirs du Nouvel An"

Achetez-les maintenant tandis que l'assortiment est nouveau et complet.

Suggestions pour Cadeaux de Dames. KIMONOS EN SOIE DOUILLETTE importées, dans une variété de nuances et couleurs. Prix \$5.50, \$7.50, \$10.00, \$12.50, \$16.50 et \$18.50 chacune.

Les Poupées laissent de plus vite en plus vite le Bazar de Noël. Presque deux mille mères ont pratiquement démontré leur appréciation des offres remarquables en fait de poupées, que nous leur offrons au Bazar de Noël.

.85 Poupées en Chevreau, .49. POUPÉE JOSEPHINE, 17 pouces en beau chevreau, corps articulé, tête en blanc, avec bandes de cheveux naturels, soulers et bas. Spécial .49.

Poupée "Josephine" en Chevreau, grandeur naturelle. C'est la meilleure et la plus belle poupée non habillée au Canada et elle vaut certainement \$7.00. Notre prix \$5.00.

Chat: Grandeur Naturelle. Miaule comme un vrai chat. Spécial \$2.50.

MAPPIN & WEBB Canada Limited (JOHNSTON BROS.)

UN SCHOONER ABANDONNE

VINEYARD HAVEN, Mass., 15. — Le schooner Charles Sullig a été abandonné par son équipage sur la rade de Ground. Le navire fait eau de toutes parts. Il a frappé un écueil la nuit dernière et a dû se jeter à terre. Le remorqueur Achusnet a essayé vainement jusqu'à présent de le renflouer.

LA CHINE DEMANDE ASSISTANCE

PEKIN, 15. — Le gouvernement chinois s'est adressé à la légation américaine pour obtenir de l'assistance financière pour contrôler les eaux de la rivière Hawai qui, chaque printemps, déborde et engloutit souvent hommes et choses. Cent mille piastres provenant des Etats-Unis ont été distribuées aux sinistrés depuis quelques années. L'ingénieur Jamison, envoyé sur les lieux, il y a deux ans, a fait rapport au gouvernement et c'est ce que ce rapport recommande que la Chine veuille mettre à exécution. Il faudra vingt millions pour endiguer la rivière.

L'ARMÉE DU SALUT ET LES PAUVRES

Les membres de l'Armée du Salut ont fait samedi dernier leur traditionnelle collecte en prévision du dîner de Noël qu'elle donne chaque année au nécessaire.

On a perçu \$205.62 samedi. L'année dernière, l'Armée du Salut a servi 15,000 repas aux pauvres.

CONFERENCE SUR LA QUESTION BILINGUE. (Spécial à la PATRIE) CHAMBLY, 15. — Hier, 14 décembre, à 8 heures, sous les auspices du Cercle St-Louis, président par M. l'abbé Chs Laforce, curé de Chamby, une conférence sera donnée par M. l'abbé Alexandre Beaulieu, curé de Vanhook Hill, sur la "Question Bilingue" d'Ontario. M. Beaulieu est un enfant de Chamby. Ancien élève de Ste-Thérèse, il fut ordonné prêtre au milieu des siens à Chamby. Voué à l'apostolat en Ontario, il s'est occupé avec un dévouement inlassable de la grande question de la langue française. Il fut un des grands organisateurs du fameux congrès de la langue française d'Ottawa où se sont réunis 1200 délégués pour défendre les droits du parler français et le faire enseigner en leurs écoles.

Les citoyens de Chamby et les amis qui s'intéressent au succès de nos compatriotes seront nombreux à cette conférence, car demeure indifférent à un si noble patriotisme, ce serait en quelque sorte renier un des leurs.

Heures des tramways, 6.46 p.m. de Montréal, retour à 10 heures, rue McGill, Bonaventure à 6 hrs 25 du soir, retour par le tramway.

IL SE REFUGIAIT DANS UNE BOITE. Mica, le petit garçon de douze ans, disparu il y a quelques jours, a été retrouvé sain et sauf, samedi. Mardi, il fut envoyé dans une épicerie pour y chercher quelque chose, mais l'enfant voulut voir du pays.

Mardi soir, sur la rue de Lévis, l'enfant aurait expliqué à un passant qu'il était caché dans une boîte et qu'il pourrait passer la nuit. Croyant à cette histoire, cet homme l'aurait amené chez lui et l'aurait hébergé. Mica déclare avoir passé les trois autres nuits dans une boîte vide de la Compagnie Diamond Glass, rue Delorimier.

SERMON DU DIMANCHE GACHE PAR LA TOUX. Une dose du Sirop au Goudron et à l'Huile de Foie de Morue de Mathieu prise avant de partir pour l'école, arrête tout accès de toux, si elle survient pendant le sermon. Cette préparation agit comme tonique aussi bien que comme remède contre la toux et son emploi permet vite à l'enfant de faire disparaître tout le signe de rhume.

J. L. MATHIEU CO. PROP. Sherbrooke, P.Q.

P. S. — Les Poudres Nevilles de Mathieu guérissent les maux de tête et chassent la fièvre. Prenez-les contre le rhume févrique, si on les prend avec le sirop de Mathieu. Ec la boîte de 15 centimes.

Chaput et fils ont des dépôts dans toutes les villes de la province.

DODD'S KIDNEY PILLS

ILS PARAISSENT D'EGALE FORCE

CAZEAUX AURA BESOIN DE METTRE A PROFIT TOUTES SES RESSOURCES POUR VAINCRE WILLIAM HOKUFF APRES DEMAIN SOIR AU PARC SOMMER. L'ADRESSE VA JOUER UN ROLE PREPONDERANT.

William Hokuff s'est révélé comme un lutteur d'une classe supérieure à celle de Cazaux Simard mercredi dernier après la lutte si mouvementée au cours de laquelle il réussit à vaincre le docteur Roller, il était naturel qu'on le considérât comme le meilleur athlète qui eût paru dans l'arène du Parc Sommer depuis le début de la saison; mais les derniers événements ont modifié l'opinion générale. Roller a pris à Québec une revanche à laquelle on ne s'attendait guère; il a été terrassé encore une fois, c'est vrai, mais il a vaincu son adversaire dans les deux autres engagements. Voilà qui ramène Hokuff au même niveau que le Béarnais. Et pourtant, comme force, le lutteur du Nebraska est manifestement supérieur à l'athlète de Seattle. L'habileté de Roller lui a une fois de plus assuré la victoire.

Cazaux a beaucoup appris, en fait de lutte libre, au cours des matches qu'il a disputés avec le docteur Roller. Et maintenant il est permis de le considérer comme son supérieur. Il a d'ailleurs brillamment gagné contre Roller, lorsqu'ils se sont rencontrés la dernière fois à Ottawa. Bien reposé, comme il l'est maintenant, le Béarnais sera certainement après-demain soir, une très dangereuse adversaire pour Hokuff.

Comme nous l'avons déjà annoncé, le match sera probablement le dernier de cette année. Les billets d'admission sont comme de coutume, en vente chez Nap. Dorval, 95, St. Laurent et au Club Athlétique Canadien, 448 rue Ste-Catherine Est.

UN ARTISTE



M. J. A. RIO notre sculpteur canadien, auteur de la superbe statue de Louis Cyr, qui est exposée dans nos vitrines.

PAR UNE CHALEUR SUFFOQUANTE

ST-PALL, 15.—Environ 1500 personnes ont assisté hier à une partie de baseball jouée en plein air. C'est la première fois que pareil fait se produisit à cette époque de l'année. Mais ce qui est encore plus extraordinaire, c'est que malgré des spectateurs étouffés en bras de chemise, tellement la chaleur était intense, certains ont pu, à laquelle le maire Keller participait était au bénéfice d'une oeuvre de charité.

LE CHAMPION HODGSON



LE CELEBRE NAGEUR canadien a encore établi un record samedi à la M.A.A.A.

LE "PERE" BROUILLETTE FAIT HONNEUR A SA PAROLE

Lors des élections des officiers de l'Association de la Police de Montréal, il y eut un pari très original fait entre H.H. Brouillette et Corbett du poste No. 3 rue Ontario. On paria sur le résultat d'une certaine élection et le perdant s'engageait à porter sur son dos une distance de 200 verges dans la rue l'heureux vainqueur. Aussitôt proposé, aussitôt accepté. L'élection se fit et le père Brouillette en demeura le vainqueur. Le tour de force qui nécessitait un certain entraînement, Corbett se fit porter sur son dos par Brouillette, qui demanda quelques jours de grâce. Samedi soir donc, en pleine rue Ontario, devant plusieurs centaines de personnes, Brouillette se rendit au poste et invita Corbett à lui monter sur le dos. Les préliminaires furent longues. Le Gros Corbett s'y prit quatre fois et réussit enfin avec l'aide d'une demi-douzaine de confrères à s'installer confortablement sur les épaules de Brouillette. Celui-ci pliant sous le poids, fit le trajet tant bien que mal, mais le fit tout de même au plus grand amusement de la foule qui suivait. Remis au terme de la distance Brouillette offrit la "traite" à tout le monde et reçut en retour les félicitations de ses nombreux amis.

LES VENDREDIS SOIR DU CLUB CANADIEN



Un "Knock out" délicieux.

CHAMPIONNATS A LA NAGE

DE SUPERBES CONCOURS ONT EU LIEU SAMEDI SOIR A LA M.A.A.A. RUE PEEL. — HODGSON LE "MERVEILLEUX" ETABLIT ENCORE UN RECORD.

DANS LE BAIN DE LA M. A. A. A.

Le concours de natation si longtemps désiré par les amateurs a eu lieu samedi soir à la M. A. A. A. et a remporté un succès que n'espèrent même pas les plus optimistes. Les épreuves, c'est-à-dire les concours les plus intéressants, ont été les 100 verges sur Frank McGill et a établi un nouveau record canadien. Tous les concurrents ont pris part à la course, mais la lutte se fit entre McGill et Hodgson. Le champion de natation du monde, George Hodgson, a établi un nouveau record en gagnant la course de 100 verges sur Frank McGill et a établi un nouveau record canadien. Tous les concurrents ont pris part à la course, mais la lutte se fit entre McGill et Hodgson. Le champion de natation du monde, George Hodgson, a établi un nouveau record en gagnant la course de 100 verges sur Frank McGill et a établi un nouveau record canadien.

LE CHAMPION RITCHIE



Sa plus récente photographie publiée par "The Police Gazette".

PITRE EST A CHAMPIONNAT DU POOL

VANCOUVER, 15.—Frank Patrick, le géant du club de hockey Vancouver a décidé de revêtir de nouveau l'uniforme pour terminer la saison et sera en ligne mardi prochain dans la lutte Vancouver-Victoria. Didier Pitre jouera au "point" et Griffin remplira la position de "couvert". Dès que Pitre sera en forme il sera mis sur la ligne des avant. Doublet Kerr est également en train de retrouver sa belle forme d'il y a deux ans et ses services seront des plus précieux pour l'équipe de Frank.

LEACH CROSS



Un des meilleurs lightweight après Ritchie.

LES GAGNANTS SUR LA PISTE EN 1913

Table listing winners on the track in 1913, including names like Kentucky Futurity, King George, and others with their respective values and owners.

NOS PROFESSIONNELS AU JEU DE BASEBALL

NOTRE CLUB SERA DIT-ON PLUS FORT QUE JAMAIS.—YEAGER SERA VENDU. — SMITH NOUS A QUITTES.

LE ROYAL Monsieur Sam Lichtenhelm, revenu de New-York, où il était allé assister à une réunion de magnats du baseball, a bien voulu nous communiquer ses impressions sur la prochaine saison dans la Ligue Internationale.

CHAMPION BICYCLISTE



JOHN FOGLEUR qui pour la deuxième fois consécutives gagne la course de six jours en bicyclette.

LA COURSE EST TERMINEE

A L'EQUIPE AMERICAINE AUSTRALIENNE REVIENT L'HONNEUR D'AVOIR GAGNE LA GRANDE EPREUVE. — BEAUCOUP DE RISQUES POUR BIEN PEU.

LE MC GILL SONT SUR LES EPINES

Les choses semblent aller de mal en pis pour Donnelly le joueur de rugby de McGill, accusé de professionnalisme. Le secrétaire de l'Association athlétique des Provinces Maritimes, M. Castonguay, a écrit à Montréal, que Donnelly avait été suspendu pour professionnalisme il y a quelques années et qu'il n'avait pu racheter sa licence.

DONNELLY VA-T-IL LEUR FAIRE PERDRE LEUR CHAMPIONNAT ?

Les choses semblent aller de mal en pis pour Donnelly le joueur de rugby de McGill, accusé de professionnalisme. Le secrétaire de l'Association athlétique des Provinces Maritimes, M. Castonguay, a écrit à Montréal, que Donnelly avait été suspendu pour professionnalisme il y a quelques années et qu'il n'avait pu racheter sa licence.

LES PARTIES D'HIER ET D'AVANT-HIER.

A LA SALLE WORLD Des parties intéressantes ont été jouées dans le tournoi de pool de la salle World, samedi et dimanche soir. Voici les résultats de ces journées. Samedi.—Seabach, 150, Séries 28. Courteau—78, Séries 14, 10, 11. Dimanche.—Smith 111. Séries, 17, 15, 11. Pelletier—150, Séries 13, 18, 14. Partie de ce soir.—Courteau vs Beilhemour. Voici le classement des équipes: Lafole... 2 0; Payette... 2 0; Beilhemour... 2 0; Pelletier... 1 1; Seabach... 1 1; Courteau... 1 1; Wallace... 0 0; Smith... 0 0.

ALLEN RESTE CHAMPION

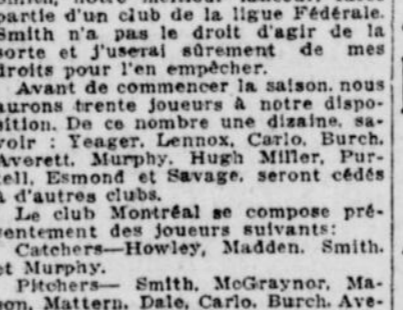
KANSAS CITY, 15.— Benjamin Allen de cette ville, a joué au pool contre Charles Weston et Pa vaincu sur toute la ligne. Tous deux jouèrent pour le championnat professionnel du monde. Trois parties de 200 billes chacune furent jouées et toutes trois furent gagnées par Allen. Le résultat final fut de 200 billes à 411. Hier soir, Allen comptait ses 200 billes, avant que Weston en eût "empoché" 70. La meilleure partie du championnat fut de 36 et celle de son adversaire de 12. Allen vainquit tout récemment D. Oro.

NOS PROFESSIONNELS AU JEU DE BASEBALL

NOTRE CLUB SERA DIT-ON PLUS FORT QUE JAMAIS.—YEAGER SERA VENDU. — SMITH NOUS A QUITTES.

LE ROYAL Monsieur Sam Lichtenhelm, revenu de New-York, où il était allé assister à une réunion de magnats du baseball, a bien voulu nous communiquer ses impressions sur la prochaine saison dans la Ligue Internationale.

CHAMPION BICYCLISTE



JOHN FOGLEUR qui pour la deuxième fois consécutives gagne la course de six jours en bicyclette.

LA COURSE EST TERMINEE

A L'EQUIPE AMERICAINE AUSTRALIENNE REVIENT L'HONNEUR D'AVOIR GAGNE LA GRANDE EPREUVE. — BEAUCOUP DE RISQUES POUR BIEN PEU.

LE MC GILL SONT SUR LES EPINES

Les choses semblent aller de mal en pis pour Donnelly le joueur de rugby de McGill, accusé de professionnalisme. Le secrétaire de l'Association athlétique des Provinces Maritimes, M. Castonguay, a écrit à Montréal, que Donnelly avait été suspendu pour professionnalisme il y a quelques années et qu'il n'avait pu racheter sa licence.

DONNELLY VA-T-IL LEUR FAIRE PERDRE LEUR CHAMPIONNAT ?

Les choses semblent aller de mal en pis pour Donnelly le joueur de rugby de McGill, accusé de professionnalisme. Le secrétaire de l'Association athlétique des Provinces Maritimes, M. Castonguay, a écrit à Montréal, que Donnelly avait été suspendu pour professionnalisme il y a quelques années et qu'il n'avait pu racheter sa licence.

LES PARTIES D'HIER ET D'AVANT-HIER.

A LA SALLE WORLD Des parties intéressantes ont été jouées dans le tournoi de pool de la salle World, samedi et dimanche soir. Voici les résultats de ces journées. Samedi.—Seabach, 150, Séries 28. Courteau—78, Séries 14, 10, 11. Dimanche.—Smith 111. Séries, 17, 15, 11. Pelletier—150, Séries 13, 18, 14. Partie de ce soir.—Courteau vs Beilhemour. Voici le classement des équipes: Lafole... 2 0; Payette... 2 0; Beilhemour... 2 0; Pelletier... 1 1; Seabach... 1 1; Courteau... 1 1; Wallace... 0 0; Smith... 0 0.

ALLEN RESTE CHAMPION

KANSAS CITY, 15.— Benjamin Allen de cette ville, a joué au pool contre Charles Weston et Pa vaincu sur toute la ligne. Tous deux jouèrent pour le championnat professionnel du monde. Trois parties de 200 billes chacune furent jouées et toutes trois furent gagnées par Allen. Le résultat final fut de 200 billes à 411. Hier soir, Allen comptait ses 200 billes, avant que Weston en eût "empoché" 70. La meilleure partie du championnat fut de 36 et celle de son adversaire de 12. Allen vainquit tout récemment D. Oro.

NOS PROFESSIONNELS AU JEU DE BASEBALL

NOTRE CLUB SERA DIT-ON PLUS FORT QUE JAMAIS.—YEAGER SERA VENDU. — SMITH NOUS A QUITTES.

LE ROYAL Monsieur Sam Lichtenhelm, revenu de New-York, où il était allé assister à une réunion de magnats du baseball, a bien voulu nous communiquer ses impressions sur la prochaine saison dans la Ligue Internationale.

CHAMPION BICYCLISTE



JOHN FOGLEUR qui pour la deuxième fois consécutives gagne la course de six jours en bicyclette.

LA COURSE EST TERMINEE

A L'EQUIPE AMERICAINE AUSTRALIENNE REVIENT L'HONNEUR D'AVOIR GAGNE LA GRANDE EPREUVE. — BEAUCOUP DE RISQUES POUR BIEN PEU.

LE MC GILL SONT SUR LES EPINES

Les choses semblent aller de mal en pis pour Donnelly le joueur de rugby de McGill, accusé de professionnalisme. Le secrétaire de l'Association athlétique des Provinces Maritimes, M. Castonguay, a écrit à Montréal, que Donnelly avait été suspendu pour professionnalisme il y a quelques années et qu'il n'avait pu racheter sa licence.

DONNELLY VA-T-IL LEUR FAIRE PERDRE LEUR CHAMPIONNAT ?

Les choses semblent aller de mal en pis pour Donnelly le joueur de rugby de McGill, accusé de professionnalisme. Le secrétaire de l'Association athlétique des Provinces Maritimes, M. Castonguay, a écrit à Montréal, que Donnelly avait été suspendu pour professionnalisme il y a quelques années et qu'il n'avait pu racheter sa licence.

LES PARTIES D'HIER ET D'AVANT-HIER.

A LA SALLE WORLD Des parties intéressantes ont été jouées dans le tournoi de pool de la salle World, samedi et dimanche soir. Voici les résultats de ces journées. Samedi.—Seabach, 150, Séries 28. Courteau—78, Séries 14, 10, 11. Dimanche.—Smith 111. Séries, 17, 15, 11. Pelletier—150, Séries 13, 18, 14. Partie de ce soir.—Courteau vs Beilhemour. Voici le classement des équipes: Lafole... 2 0; Payette... 2 0; Beilhemour... 2 0; Pelletier... 1 1; Seabach... 1 1; Courteau... 1 1; Wallace... 0 0; Smith... 0 0.

ALLEN RESTE CHAMPION

KANSAS CITY, 15.— Benjamin Allen de cette ville, a joué au pool contre Charles Weston et Pa vaincu sur toute la ligne. Tous deux jouèrent pour le championnat professionnel du monde. Trois parties de 200 billes chacune furent jouées et toutes trois furent gagnées par Allen. Le résultat final fut de 200 billes à 411. Hier soir, Allen comptait ses 200 billes, avant que Weston en eût "empoché" 70. La meilleure partie du championnat fut de 36 et celle de son adversaire de 12. Allen vainquit tout récemment D. Oro.

Cravates de Noel A 50c et plus

Des milliers de patrons, styles et tissus en fait de belles cravates en soie—au choix. Si vous aimez l'art, vous voudrez voir ces nouvelles cravates.— Les meilleurs produits de quatre pays vous sont laissés au choix. Et vous serez surpris de ce que 50c achèteront. Les cravates pour cadeaux sont dans de belles boîtes, que ce soit une cravate de 50c ou une cravate de Paris de \$4.00 qui est tout un poème. Ce sont les cadeaux utiles qu'on appréciera, le plus cette saison.

Les Magasins de Tooke

R. J. TOOKE LIMITED. 177 rue St-Jacques, près rue St-Jean Rue Ste-Catherine, près rue Peel Rue St-Jacques, 473 rue Ste-Catherine Est. Près rue St-François-Xavier. Près rue St-André.

AMUSEMENTS! AMUSEMENTS!

HOTEL REGAL

C'est l'endroit où vous pouvez prendre le meilleur repas lorsque vous dinez en ville. Table d'hôte tous les soirs, de 6 à 8 p.m.—Repas complet \$1.00 L'ORCHESTRE VINCENT-RATTO DONNE TOUS LES SOIRS UN MAGNIFIQUE CONCERT AU REGAL.

Avis Spécial: Retenez dès maintenant vos places pour le réveillon de Noel au Regal

THEATRE NATIONAL FRANCAIS

CETTE SEMAINE LES REQUINS

PRINCESS

Les Messieurs Shubert et Scaville Baker présentent la plus belle comédie de George Bernard Shaw.

FANNY'S FIRST PLAY

Pris à 10c et 25c, samedi 25c à \$1.00, Mat. mercredi 25c à \$1.00.

STRAND

TROIS JOURS COMMENCENT AUJOURD'HUI "La Main qui Condamne"

GAYETY Burlesque

Après-midi, 15c à 25c. Soirée, 15c à 75c. GRANDE REPRESENTATION DE HARRY HASTING

His Majesty's Theatre

Compagnie Nationale d'Opéra Max Rubloff, Directeur-Général.

Jetté & Lemieux

Importateurs de Nouveautés, Tapissiers et Garnitures de Maison.

HOKUF DEFAIT ROLLER

QUEBEC, 15.—A la suite d'une des plus belles luttes que l'on ait jamais vues à Québec, depuis que ce sport est en honneur, le Bohémien Hokuf a défait le valeureux Dr Roller. La science de ce dernier n'a pu tenir à la grande force de l'ancien policeman de Omaha. La première chute a été obtenue par Hokuf en 11 minutes, la deuxième en 11 minutes également, par Roller et la troisième, en 25 minutes, par Hokuf en tant que vainqueur.

EHRlich MEDICAL INSTITUTE Inc.

Spécialistes pour les MALADIES VENERIENNES CONSULTATIONS GRATUITES BUREAU PRINCIPAL: 208 rue St-Laurent Autre bureau, 125 rue des Inspecteurs.

L'INCERTITUDE DE LA BOURSE

Dans l'attente de l'emprunt français, les marchés s'immobilisent. M. Caillaux interdit momentanément les émissions balkaniques. — Le ralentissement s'aggrave en Allemagne.

PARIS, 15.—La crise ministérielle a eu on le sait une déplorable répercussion. Le marché a été inactif et morne; les espoirs de reprise prochaine s'évanouissent tristement.

Au premier jour la clientèle se montra indécise et il ne se fit presque rien autour de la corbeille. Les agents de change, les courtiers et les pieds humides, eux-mêmes, passèrent la journée à discuter sur la politique financière du nouveau cabinet. M. Caillaux est très connu dans le monde de la Bourse et c'est sans doute pourquoi il y compte si peu d'admirateurs. La rente a baissé de 25 centimes tandis que les valeurs fléchissent graduellement. Sur la nouvelle de la démission prochaine de Huerta les valeurs mexicaines se raffermirent et la banque nationale du Mexique remonta de 7 points.

Mercredi cependant, la Bourse eut meilleure tenue et les financiers avaient pris leur parti de l'échec momentané de l'emprunt national. On crut que les émissions balkaniques viendraient avant l'emprunt français.

Les banquiers sont très désireux de lancer ces émissions qui s'élevaient à plusieurs centaines de millions. C'est à quel il faut attri-

buer la hausse de 75 centimes de la rente, la reprise des valeurs balkaniques et même de la banque nationale du Mexique.

Le lendemain jeudi la rente gagna encore 50 centimes, mais les autres baissèrent ainsi que la banque mexicaine.

Vendredi ce fut la baisse générale de toute la cote; le gouvernement n'autoriserait aucune émission avant celle de l'emprunt national. Les valeurs balkaniques étaient gravement dépréciées et la banque du Mexique tombait de 28 points pendant la journée.

Il ne faut pas prendre trop au tragique ce coup de baisse qui ne résulte que d'un mouvement de dépit des banquiers devant la perspective d'une nouvelle attente des émissions, c'est-à-dire de la reprise générale.

BERLIN, 15.—L'abaissement de 1/2 du taux minimum d'escompte Reichsbank est le grand fait qui pendant la semaine a dominé la Bourse. Cette diminution n'a pas empêché la baisse de se produire en Bourse et les valeurs d'offrir une déplorable tenue.

On dit aujourd'hui qu'il eût été préférable peut-être que le Reichsbank se soit retardé jusqu'au premier janvier l'abaissement de son taux d'escompte. Mais la banque semble avoir surtout voulu faciliter la reprise commerciale. Le commerce de Noël est de beaucoup inférieur à la normale. En général le pessimisme règne; le prochain impôt d'excise cause une très mauvaise impression.

On dit aujourd'hui qu'il eût été préférable peut-être que le Reichsbank se soit retardé jusqu'au premier janvier l'abaissement de son taux d'escompte. Mais la banque semble avoir surtout voulu faciliter la reprise commerciale. Le commerce de Noël est de beaucoup inférieur à la normale. En général le pessimisme règne; le prochain impôt d'excise cause une très mauvaise impression.

On dit aujourd'hui qu'il eût été préférable peut-être que le Reichsbank se soit retardé jusqu'au premier janvier l'abaissement de son taux d'escompte. Mais la banque semble avoir surtout voulu faciliter la reprise commerciale. Le commerce de Noël est de beaucoup inférieur à la normale. En général le pessimisme règne; le prochain impôt d'excise cause une très mauvaise impression.

UNE GROSSE FAILLITE

Le glas sinistre du commerce des fêtes. — Un écroulement qui en précède plusieurs.

Ce n'est un secret pour personne et au demeurant impossible à dissimuler que le commerce des fêtes ne marche pas. Les détaillants admettent assez volontiers qu'ils font par le temps qui court, un tiers de moins d'affaires que l'an dernier à pareille date. On ne suppose pas toutefois que ce très grave ralentissement aurait si rapidement une répercussion de désastre dans le commerce de gros. Aussi fut-ce avec une douleur surprise qu'on apprit ce matin la mise en liquidation d'une de nos plus grandes maisons de gros. La nouvelle se répandit comme une traînée de poudre dans le commerce de gros et sona, comme le glas sinistre de cette période ordinairement si brillante qui précède les fêtes.

Cette année en effet le détaillant ne vend guère car le client est rare et ne dépense que chichement. Cela se comprend puisque les grandes usines et les grands magasins eux-mêmes mettent à pied du personnel

au lieu d'en prendre en surplus ainsi qu'il arrive chaque année. D'autre part l'argent est difficile et très rare et le mal dont souffre le commerce de la métropole, est infiniment plus grave dans l'Ouest. Il y a lieu de croire que la faillite de ce matin ne soit que la première d'une longue série de désastres commerciaux dont les ébranlements couvriront notre place de ruines. Le mois de janvier en effet sera fatal à bien des maisons qui ne trouveront pas dans le commerce des fêtes l'appoint de recettes qui pourrait les sauver.

Telles sont quelques-unes des raisons qui ont amené la maison de commerce de gros et sonna, comme le glas sinistre de cette période ordinairement si brillante qui précède les fêtes.

Cette année en effet le détaillant ne vend guère car le client est rare et ne dépense que chichement. Cela se comprend puisque les grandes usines et les grands magasins eux-mêmes mettent à pied du personnel

CE QUI SE PASSE A LA BOURSE

Deux faillites pendant la matinée, la grave menace des Hindous en Afrique, la mise en suspens de l'emprunt français, l'affaiblissement commercial et industriel qui s'aggrave en Allemagne et l'atonie du marché américain sont les causes principales qui ont eu ce matin à la Bourse une répercussion de baisse. A ces causes il faut ajouter le malaise, l'inquiétude sans cause apparente qui se manifeste sur l'Iron et le métal; toutement non dissimulé à Londres et à New-York, causé par les fameux certificats du Pacifique.

Il n'est pas sans intérêt de signaler que la faille à la Bourse, mise en retard jusqu'au jour de ce matin, permet de comprendre que certaines maisons ne sont peut-être pas aussi solides que le port Victoria. La faillite commerciale, qui s'est également produite ce matin, donne lieu de craindre que plusieurs autres ne surviennent dans le courant de janvier. Ce n'est pas sans raisons que nous ne sommes pas faites pour augmenter la confiance du public, alors qu'il en aurait tant besoin.

Le Pacifique s'est négocié ce matin à 219 1/2, puis est remonté à 220, ce qui n'est pas brillant. L'Iron, qui pourtant a déclaré son dividende et qui est en cours des mauvaises jours et rien ne permet de croire qu'il va s'arrêter court dans la descente quelques transactions se sont effectuées à 28 1/4.

Le Clément n'a coté que 28 1/2; le Power 215; le Brazil 84 et le Detroit 70, sans attirer la demande, apparemment indifférente.

LA JOURNEE A LONDRES

LONDRES, 15.—L'argent a été très demandé et l'ensemble ferme. Les valeurs fléchissent progressivement sous la poussée incessante des liquidations de la semaine. La cote a été très faible, les consolidés ont été la seule exception à la cote. Les valeurs mexicaines ont une tenue déplorable par suite de la situation politique.

Les valeurs américaines furent très fermes et couvertes. Les valeurs les plus fermes furent celles d'une substantielle fraction portant la première série. Ensuite les valeurs mexicaines furent les plus faibles. Les actions de la Banque de France furent très faibles. Les valeurs mexicaines ont une tenue déplorable par suite de la situation politique.

LA MATINEE A WALL STREET

NEW-YORK, 15.—Les liquidations des valeurs ont été très faibles, les consolidés ont été la seule exception à la cote. Les valeurs mexicaines ont une tenue déplorable par suite de la situation politique.

Les valeurs américaines furent très fermes et couvertes. Les valeurs les plus fermes furent celles d'une substantielle fraction portant la première série. Ensuite les valeurs mexicaines furent les plus faibles. Les actions de la Banque de France furent très faibles. Les valeurs mexicaines ont une tenue déplorable par suite de la situation politique.

BOURSE AUX MINES DE MONTREAL

M. F. Fisher & Co., agents de la Bourse de Montréal, 12 rue St-Jacques.	
Cours journaliers des valeurs de la Bourse de Montréal, 15 Décembre 1913.	
Asbestos, ord.	21
Asbestos, priv.	21
Asbestos, bond.	21
Can. Cement, ord.	22
Can. Cement, priv.	22
Can. Cement, bond.	22
Can. Power, ord.	23
Can. Power, priv.	23
Can. Power, bond.	23
Can. Steel, ord.	24
Can. Steel, priv.	24
Can. Steel, bond.	24
Can. Zinc, ord.	25
Can. Zinc, priv.	25
Can. Zinc, bond.	25
Can. Copper, ord.	26
Can. Copper, priv.	26
Can. Copper, bond.	26
Can. Iron, ord.	27
Can. Iron, priv.	27
Can. Iron, bond.	27
Can. Lead, ord.	28
Can. Lead, priv.	28
Can. Lead, bond.	28
Can. Tin, ord.	29
Can. Tin, priv.	29
Can. Tin, bond.	29
Can. Silver, ord.	30
Can. Silver, priv.	30
Can. Silver, bond.	30
Can. Gold, ord.	31
Can. Gold, priv.	31
Can. Gold, bond.	31

BOURSE DE NEW-YORK

M. F. Fisher & Co., agents de la Bourse de Montréal, 12 rue St-Jacques.	
Cours journaliers des valeurs de la Bourse de New-York, 15 Décembre 1913.	
Am. Car. P.	13 1/2
Am. Can. P.	14
Am. L. P.	15
Am. M. P.	16
Am. N. P.	17
Am. O. P.	18
Am. P. P.	19
Am. Q. P.	20
Am. R. P.	21
Am. S. P.	22
Am. T. P.	23
Am. U. P.	24
Am. V. P.	25
Am. W. P.	26
Am. X. P.	27
Am. Y. P.	28
Am. Z. P.	29
Am. AA. P.	30
Am. AB. P.	31
Am. AC. P.	32
Am. AD. P.	33
Am. AE. P.	34
Am. AF. P.	35
Am. AG. P.	36
Am. AH. P.	37
Am. AI. P.	38
Am. AJ. P.	39
Am. AK. P.	40
Am. AL. P.	41
Am. AM. P.	42
Am. AN. P.	43
Am. AO. P.	44
Am. AP. P.	45
Am. AQ. P.	46
Am. AR. P.	47
Am. AS. P.	48
Am. AT. P.	49
Am. AU. P.	50

BOURSE DE MONTREAL

M. F. Fisher & Co., agents de la Bourse de Montréal, 12 rue St-Jacques.	
Cours journaliers des valeurs de la Bourse de Montréal, 15 Décembre 1913.	
Am. Car. P.	13 1/2
Am. Can. P.	14
Am. L. P.	15
Am. M. P.	16
Am. N. P.	17
Am. O. P.	18
Am. P. P.	19
Am. Q. P.	20
Am. R. P.	21
Am. S. P.	22
Am. T. P.	23
Am. U. P.	24
Am. V. P.	25
Am. W. P.	26
Am. X. P.	27
Am. Y. P.	28
Am. Z. P.	29
Am. AA. P.	30
Am. AB. P.	31
Am. AC. P.	32
Am. AD. P.	33
Am. AE. P.	34
Am. AF. P.	35
Am. AG. P.	36
Am. AH. P.	37
Am. AI. P.	38
Am. AJ. P.	39
Am. AK. P.	40
Am. AL. P.	41
Am. AM. P.	42
Am. AN. P.	43
Am. AO. P.	44
Am. AP. P.	45
Am. AQ. P.	46
Am. AR. P.	47
Am. AS. P.	48
Am. AT. P.	49
Am. AU. P.	50

HORS LISTE

M. F. Fisher & Co., agents de la Bourse de Montréal, 12 rue St-Jacques.	
Cours journaliers des valeurs hors liste de la Bourse de Montréal, 15 Décembre 1913.	
Asbestos, ord.	21
Asbestos, priv.	21
Asbestos, bond.	21
Can. Cement, ord.	22
Can. Cement, priv.	22
Can. Cement, bond.	22
Can. Power, ord.	23
Can. Power, priv.	23
Can. Power, bond.	23
Can. Steel, ord.	24
Can. Steel, priv.	24
Can. Steel, bond.	24
Can. Zinc, ord.	25
Can. Zinc, priv.	25
Can. Zinc, bond.	25
Can. Copper, ord.	26
Can. Copper, priv.	26
Can. Copper, bond.	26
Can. Iron, ord.	27
Can. Iron, priv.	27
Can. Iron, bond.	27
Can. Lead, ord.	28
Can. Lead, priv.	28
Can. Lead, bond.	28
Can. Tin, ord.	29
Can. Tin, priv.	29
Can. Tin, bond.	29
Can. Silver, ord.	30
Can. Silver, priv.	30
Can. Silver, bond.	30
Can. Gold, ord.	31
Can. Gold, priv.	31
Can. Gold, bond.	31

EX-DIVIDENDE

M. F. Fisher & Co., agents de la Bourse de Montréal, 12 rue St-Jacques.	
Cours journaliers des valeurs ex-dividende de la Bourse de Montréal, 15 Décembre 1913.	
Am. Car. P.	13 1/2
Am. Can. P.	14
Am. L. P.	15
Am. M. P.	16
Am. N. P.	17
Am. O. P.	18
Am. P. P.	19
Am. Q. P.	20
Am. R. P.	21
Am. S. P.	22
Am. T. P.	23
Am. U. P.	24
Am. V. P.	25
Am. W. P.	26
Am. X. P.	27
Am. Y. P.	28
Am. Z. P.	29
Am. AA. P.	30
Am. AB. P.	31
Am. AC. P.	32
Am. AD. P.	33
Am. AE. P.	34
Am. AF. P.	35
Am. AG. P.	36
Am. AH. P.	37
Am. AI. P.	38
Am. AJ. P.	39
Am. AK. P.	40
Am. AL. P.	41
Am. AM. P.	42
Am. AN. P.	43
Am. AO. P.	44
Am. AP. P.	45
Am. AQ. P.	46
Am. AR. P.	47
Am. AS. P.	48
Am. AT. P.	49
Am. AU. P.	50

BOURSE DE NEW-YORK

M. F. Fisher & Co., agents de la Bourse de Montréal, 12 rue St-Jacques.	
Cours journaliers des valeurs de la Bourse de New-York, 15 Décembre 1913.	
Am. Car. P.	13 1/2
Am. Can. P.	14
Am. L. P.	15
Am. M. P.	16
Am. N. P.	17
Am. O. P.	18
Am. P. P.	19
Am. Q. P.	20
Am. R. P.	21
Am. S. P.	22
Am. T. P.	23
Am. U. P.	24
Am. V. P.	25
Am. W. P.	26
Am. X. P.	27
Am. Y. P.	28
Am. Z. P.	29
Am. AA. P.	30
Am. AB. P.	31
Am. AC. P.	32
Am. AD. P.	33
Am. AE. P.	34
Am. AF. P.	35
Am. AG. P.	36
Am. AH. P.	37
Am. AI. P.	38
Am. AJ. P.	39
Am. AK. P.	40
Am. AL. P.	41
Am. AM. P.	42
Am. AN. P.	43
Am. AO. P.	44
Am. AP. P.	45
Am. AQ. P.	46
Am. AR. P.	47
Am. AS. P.	48
Am. AT. P.	49
Am. AU. P.	50

BOURSE DE MONTREAL

M. F. Fisher & Co., agents de la Bourse de Montréal, 12 rue St-Jacques.	
Cours journaliers des valeurs de la Bourse de Montréal, 15 Décembre 1913.	
Am. Car. P.	13 1/2
Am. Can. P.	14
Am. L. P.	15
Am. M. P.	16
Am. N. P.	17
Am. O. P.	18
Am. P. P.	19
Am. Q. P.	20
Am. R. P.	21
Am. S. P.	22
Am. T. P.	23
Am. U. P.	24
Am. V. P.	25
Am. W. P.	26
Am. X. P.	27
Am. Y. P.	28
Am. Z. P.	29
Am. AA. P.	30
Am. AB. P.	31
Am. AC. P.	32
Am. AD. P.	33
Am. AE. P.	34
Am. AF. P.	35
Am. AG. P.	36
Am. AH. P.	37
Am. AI. P.	38
Am. AJ. P.	39
Am. AK. P.	40
Am. AL. P.	41
Am. AM. P.	42
Am. AN. P.	43
Am. AO. P.	44
Am. AP. P.	45
Am. AQ. P.	46
Am. AR. P.	47
Am. AS. P.	48
Am. AT. P.	49
Am. AU. P.	50

BOURSE DE PARIS

PARIS, 15.—La Bourse a été faible au début, mais elle a gagné en hausse à 25 francs 50 centimes. Les valeurs ont été favorisées par le fait que le taux d'escompte est à 3 1/2 %.

DIVIDENDES DECLAREES

Bayliff Electric Ry. 2 pour cent, payable le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 15 décembre.

Gold Field, Co. 1 1/2 pour cent ordinaire et 1 1/4 privilégié, payable le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 15 du courant.

BOURSE DE NEW-YORK

M. F. Fisher & Co., agents de la Bourse de Montréal, 12 rue St-Jacques.	
Cours journaliers des valeurs de la Bourse de New-York, 15 Décembre 1913.	
Am. Car. P.	13 1/2
Am. Can. P.	14
Am. L. P.	15
Am. M. P.	16
Am. N. P.	17
Am. O. P.	18
Am. P. P.	19
Am. Q. P.	20
Am. R. P.	21
Am. S. P.	22
Am. T. P.	23
Am. U. P.	24
Am. V. P.	25
Am. W. P.	26
Am. X. P.	27
Am. Y. P.	28
Am. Z. P.	29
Am. AA. P.	30
Am. AB. P.	31
Am. AC. P.	32
Am. AD. P.	33
Am. AE. P.	34
Am. AF. P.	35
Am. AG. P.	36
Am. AH. P.	37
Am. AI. P.	38
Am. AJ. P.	39
Am. AK. P.	40
Am. AL. P.	41
Am. AM. P.	42
Am. AN. P.	43
Am. AO. P.	44
Am. AP. P.	45
Am. AQ. P.	46
Am. AR. P.	47
Am. AS. P.	48
Am. AT. P.	49
Am. AU. P.	50

BOURSE DE MONTREAL

M. F. Fisher & Co., agents de la Bourse de Montréal, 12 rue St-Jacques.	
Cours journaliers des valeurs de la Bourse de Montréal, 15 Décembre 1913.	
Am. Car. P.	13 1/2
Am. Can. P.	14
Am. L. P.	15
Am. M. P.	16
Am. N. P.	17
Am. O. P.	18
Am. P. P.	19
Am. Q. P.	20
Am. R. P.	21
Am. S. P.	22
Am. T. P.	23
Am. U. P.	24
Am. V. P.	25
Am. W. P.	26
Am. X. P.	27
Am. Y. P.	28
Am. Z. P.	29
Am. AA. P.	30
Am. AB. P.	31
Am. AC. P.	32
Am. AD. P.	33
Am. AE. P.	34
Am. AF. P.	35
Am. AG. P.	36
Am. AH. P.	37
Am. AI. P.	38
Am. AJ. P.	39
Am. AK. P.	40
Am. AL. P.	41
Am. AM. P.	42
Am. AN. P.	43
Am. AO. P.	44
Am. AP. P.	45
Am. AQ. P.	46
Am. AR. P.	47
Am. AS. P.	48
Am. AT. P.	49
Am. AU. P.	50

BOURSE DE NEW-YORK

NEW-YORK, 15.—Les liquidations des valeurs ont été très faibles, les consolidés ont été la seule exception à la cote. Les valeurs mexicaines ont une tenue déplorable par suite de la situation politique.

NOS MILLIONNAIRES

L'HON. F. L. BEIQUE

L'honorable Frédéric Ligori Béique, conseiller du roi, occupé au barreau et dans le monde financier une haute situation. Il a été député vingt ans à la vie nationale. Fils de feu Louis Béique, il naquit à Saint-Mathias, en 1847. Il fit son éducation au collège de Mariville et fut admis à la barre en 1868. Il fut fait conseiller du roi en 1886. En 1900, l'université Laval lui conféra le titre de docteur en droit. Par deux fois, en 1891 et en 1900, fut nommé bâtonnier du barreau de Montréal. Il fut élu maire de Dorion en 1898 et

MAGIC BAKING POWDER
 Ne Contient Pas D'Alun
 La seule poudre à pâte bien connue, de prix moyen, fabriquée au Canada qui ne contient pas d'alun (ou sulfate de soude ammoniac, ou sulfate d'alumine) et dont tous les ingrédients sont marqués sur l'étiquette.

E.W. GILLETTE CO. LTD.
TORONTO, ONT.

LES NOUVELLES COMPAGNIES PLUS D'ESPOIR DU "CERVONA"

ELLES SONT AU NOMBRE D'UNE VINGTAINES DEPUIS UNE SEMAINE ET LEUR CAPITAL S'ELEVE A PLUS DE DEUX MILLIONS DE DOLLARS.

LE PROCES DE JAMES SMITH EST BLESSE

L'ACCUSE A ETE REMIS EN LIBERTÉ PROVISOIRE. — M. LAFLAMME SE PLAINT DE LA DISTANCE QUI SEPARA LE PALAIS DE LA PRISON.

UN MAGASIN CAMBRIOLE

DEUX AGENTS RENCONTRENT LES VOLEURS MAIS CES DERNIERS REUSSISSENT A LEUR ESCAPER. — ON RETROUVE LES OBJETS VOLEES.

UN POISSON L'ECHAPPE BELLE

UN ITALIEN QUI'IL VOULAIT ARRETER LUI TIRE UN COUP DE REVOLVER ET LE BLESSE A LA MAIN.

FAITS DIVERS DE HULL ET OTTAWA

CANDIDATS DES OUVRIERS — LES LICENCES — GRAVES ACCUSATIONS CONTRE UNE GARDE-MALADE. — FEU Mme J. CARRIÈRE — L'IMMIGRATION IRLANDAISE. — L'IMMIGRATION EN COLOMBIE.

CHOCOLATS NYLO

Vendus exclusivement par les pharmaciens.

Ce sont les meilleurs à avoir chez soi parce qu'ils sont les plus purs et les plus délicieux et de plus les plus nourrissants.

Pas de couleurs ni d'essences artificielles.

UN COMMERCE QUI N'A GUERE PAYE

L'assistant grand-commissaire D'Almeida a appréhendé, samedi, un nommé William Bayer, contre qui une accusation de faux avait été portée. L'accusé est de Dalhousie, N.B., et fait le commerce des fourrures dans la région du Saguenay.

LES EXAMENS DU SERVICE CIVIL

(Spécial à la Patrie)

OTTAWA, 15. — L'honorable Louis Gougeon, secrétaire d'Etat, a accordé, depuis son arrivée, des lettres patentes à une vingtaine de compagnies augmentant de \$2,250,000 le capital industriel et commercial du Canada. Sur le nombre il y a treize compagnies au capital collectif de \$1,350,000 dans la province de Québec.

LES EXAMENS DU SERVICE CIVIL

(Spécial à la Patrie)

OTTAWA, 15. — Quarante candidats, sans un seul de la province de Québec ni d'ailleurs à l'exception d'Ontario, ont subi avec succès les examens de concours pour les situations de commis dans la 2e division du service civil.

UN AN DE PRISON

Une femme de ménage, traduite en Cour d'Équité sur accusation de vol, a été condamnée à un an de prison, samedi matin, par le juge Leet. Six accusations de vol avaient été portées contre l'accusée. Il apparaît qu'elle faisait main basse sur les bijoux et autres objets de valeur dans les maisons où elle était employée. Elle a été reconnue coupable de ces vols et condamnée à un an d'emprisonnement.

UN AN DE PRISON

Une femme de ménage, traduite en Cour d'Équité sur accusation de vol, a été condamnée à un an de prison, samedi matin, par le juge Leet. Six accusations de vol avaient été portées contre l'accusée. Il apparaît qu'elle faisait main basse sur les bijoux et autres objets de valeur dans les maisons où elle était employée. Elle a été reconnue coupable de ces vols et condamnée à un an d'emprisonnement.

UN AN DE PRISON

Une femme de ménage, traduite en Cour d'Équité sur accusation de vol, a été condamnée à un an de prison, samedi matin, par le juge Leet. Six accusations de vol avaient été portées contre l'accusée. Il apparaît qu'elle faisait main basse sur les bijoux et autres objets de valeur dans les maisons où elle était employée. Elle a été reconnue coupable de ces vols et condamnée à un an d'emprisonnement.

UN AN DE PRISON

Une femme de ménage, traduite en Cour d'Équité sur accusation de vol, a été condamnée à un an de prison, samedi matin, par le juge Leet. Six accusations de vol avaient été portées contre l'accusée. Il apparaît qu'elle faisait main basse sur les bijoux et autres objets de valeur dans les maisons où elle était employée. Elle a été reconnue coupable de ces vols et condamnée à un an d'emprisonnement.

IL AVAIT VOLE UN PANTALON

Un individu du nom de McDonald, arrêté sur accusation de vol d'un pantalon, à la porte d'un magasin, a été condamné à dix jours de prison, par le juge Leet, en Cour d'Équité, samedi dernier. Avant de rendre la sentence, le magistrat a fait remarquer au défendeur que le délit n'aurait probablement pas été commis, si le pantalon avait été exposé à l'intérieur de son établissement. Il dit que la porte d'un magasin n'est pas la place pour suspendre des marchandises, et qu'il vaut mieux prévenir le vol que le punir.

LES EXAMENS DU SERVICE CIVIL

(Spécial à la Patrie)

OTTAWA, 15. — L'épicerie du service civil, opérant d'après le principe de la coopération, a vendu pendant le mois de novembre pour \$5,373 contre \$4,977 en novembre précédent. Depuis huit mois, le commerce de cet établissement a atteint \$33,326, augmenté de \$557 sur l'an dernier à semblable époque.

LES EXAMENS DU SERVICE CIVIL

(Spécial à la Patrie)

OTTAWA, 15. — L'épicerie du service civil, opérant d'après le principe de la coopération, a vendu pendant le mois de novembre pour \$5,373 contre \$4,977 en novembre précédent. Depuis huit mois, le commerce de cet établissement a atteint \$33,326, augmenté de \$557 sur l'an dernier à semblable époque.

LES EXAMENS DU SERVICE CIVIL

(Spécial à la Patrie)

OTTAWA, 15. — L'épicerie du service civil, opérant d'après le principe de la coopération, a vendu pendant le mois de novembre pour \$5,373 contre \$4,977 en novembre précédent. Depuis huit mois, le commerce de cet établissement a atteint \$33,326, augmenté de \$557 sur l'an dernier à semblable époque.

LES EXAMENS DU SERVICE CIVIL

(Spécial à la Patrie)

OTTAWA, 15. — L'épicerie du service civil, opérant d'après le principe de la coopération, a vendu pendant le mois de novembre pour \$5,373 contre \$4,977 en novembre précédent. Depuis huit mois, le commerce de cet établissement a atteint \$33,326, augmenté de \$557 sur l'an dernier à semblable époque.

LES EXAMENS DU SERVICE CIVIL

(Spécial à la Patrie)

OTTAWA, 15. — L'épicerie du service civil, opérant d'après le principe de la coopération, a vendu pendant le mois de novembre pour \$5,373 contre \$4,977 en novembre précédent. Depuis huit mois, le commerce de cet établissement a atteint \$33,326, augmenté de \$557 sur l'an dernier à semblable époque.

LES EXAMENS DU SERVICE CIVIL

(Spécial à la Patrie)

OTTAWA, 15. — L'épicerie du service civil, opérant d'après le principe de la coopération, a vendu pendant le mois de novembre pour \$5,373 contre \$4,977 en novembre précédent. Depuis huit mois, le commerce de cet établissement a atteint \$33,326, augmenté de \$557 sur l'an dernier à semblable époque.

PERSONNEL

M. Théo. Daoust, architecte, est parti pour New-York, pour affaires professionnelles.

PERSONNEL

M. Théo. Daoust, architecte, est parti pour New-York, pour affaires professionnelles.

PERSONNEL

M. Théo. Daoust, architecte, est parti pour New-York, pour affaires professionnelles.

PERSONNEL

M. Théo. Daoust, architecte, est parti pour New-York, pour affaires professionnelles.

PERSONNEL

M. Théo. Daoust, architecte, est parti pour New-York, pour affaires professionnelles.

PERSONNEL

M. Théo. Daoust, architecte, est parti pour New-York, pour affaires professionnelles.

PERSONNEL

M. Théo. Daoust, architecte, est parti pour New-York, pour affaires professionnelles.

TENEZ-VOUS LA TETE NETTE

avec le SAVON CUTICURA

Des shampoos fréquents avec du savon Cuticura et des légères onctions avec l'onguent Cuticura lorsqu'elles sont nécessaires, voilà la méthode la plus pure, la plus douce et la plus économique pour débarrasser le cuir chevelu des bébés et des enfants des moindres irritations, démangeaisons et de la teigne, cette méthode conserve les cheveux sains.

TENEZ-VOUS LA TETE NETTE

avec le SAVON CUTICURA

Des shampoos fréquents avec du savon Cuticura et des légères onctions avec l'onguent Cuticura lorsqu'elles sont nécessaires, voilà la méthode la plus pure, la plus douce et la plus économique pour débarrasser le cuir chevelu des bébés et des enfants des moindres irritations, démangeaisons et de la teigne, cette méthode conserve les cheveux sains.

TENEZ-VOUS LA TETE NETTE

avec le SAVON CUTICURA

Des shampoos fréquents avec du savon Cuticura et des légères onctions avec l'onguent Cuticura lorsqu'elles sont nécessaires, voilà la méthode la plus pure, la plus douce et la plus économique pour débarrasser le cuir chevelu des bébés et des enfants des moindres irritations, démangeaisons et de la teigne, cette méthode conserve les cheveux sains.

TENEZ-VOUS LA TETE NETTE

avec le SAVON CUTICURA

Des shampoos fréquents avec du savon Cuticura et des légères onctions avec l'onguent Cuticura lorsqu'elles sont nécessaires, voilà la méthode la plus pure, la plus douce et la plus économique pour débarrasser le cuir chevelu des bébés et des enfants des moindres irritations, démangeaisons et de la teigne, cette méthode conserve les cheveux sains.

TENEZ-VOUS LA TETE NETTE

avec le SAVON CUTICURA

Des shampoos fréquents avec du savon Cuticura et des légères onctions avec l'onguent Cuticura lorsqu'elles sont nécessaires, voilà la méthode la plus pure, la plus douce et la plus économique pour débarrasser le cuir chevelu des bébés et des enfants des moindres irritations, démangeaisons et de la teigne, cette méthode conserve les cheveux sains.

TENEZ-VOUS LA TETE NETTE

avec le SAVON CUTICURA

Des shampoos fréquents avec du savon Cuticura et des légères onctions avec l'onguent Cuticura lorsqu'elles sont nécessaires, voilà la méthode la plus pure, la plus douce et la plus économique pour débarrasser le cuir chevelu des bébés et des enfants des moindres irritations, démangeaisons et de la teigne, cette méthode conserve les cheveux sains.

TENEZ-VOUS LA TETE NETTE

avec le SAVON CUTICURA

Des shampoos fréquents avec du savon Cuticura et des légères onctions avec l'onguent Cuticura lorsqu'elles sont nécessaires, voilà la méthode la plus pure, la plus douce et la plus économique pour débarrasser le cuir chevelu des bébés et des enfants des moindres irritations, démangeaisons et de la teigne, cette méthode conserve les cheveux sains.

FEUILLETON DE LA PATRIE

LA GUILLOTINE INNOCENTE
 ou L'erreur du Docteur Madeloc
 Par Jules Mary.

(Suite)

— Si je gagnais un rhume, ce serait bien la première fois de ma vie, murmure-t-elle.
 — Tiens, vous connaissez mon nom ?
 — Je l'ai connue.
 — Comment ça ?
 — Vous ne m'avez jamais vue ?
 — Non.
 — Alors, comment se fait-il que vous me connaissez ?
 — C'est un rhume que vous avez eu, il y a quelque temps, et que vous m'avez dit que vous n'en aviez jamais eu.
 — Ah !
 — C'est un rhume que vous avez eu, il y a quelque temps, et que vous m'avez dit que vous n'en aviez jamais eu.
 — Ah !
 — C'est un rhume que vous avez eu, il y a quelque temps, et que vous m'avez dit que vous n'en aviez jamais eu.
 — Ah !

LES EXAMENS DU SERVICE CIVIL

(Spécial à la Patrie)

OTTAWA, 15. — Quarante candidats, sans un seul de la province de Québec ni d'ailleurs à l'exception d'Ontario, ont subi avec succès les examens de concours pour les situations de commis dans la 2e division du service civil.

LES EXAMENS DU SERVICE CIVIL

(Spécial à la Patrie)

OTTAWA, 15. — Quarante candidats, sans un seul de la province de Québec ni d'ailleurs à l'exception d'Ontario, ont subi avec succès les examens de concours pour les situations de commis dans la 2e division du service civil.

LES EXAMENS DU SERVICE CIVIL

(Spécial à la Patrie)

OTTAWA, 15. — Quarante candidats, sans un seul de la province de Québec ni d'ailleurs à l'exception d'Ontario, ont subi avec succès les examens de concours pour les situations de commis dans la 2e division du service civil.

LES EXAMENS DU SERVICE CIVIL

(Spécial à la Patrie)

OTTAWA, 15. — Quarante candidats, sans un seul de la province de Québec ni d'ailleurs à l'exception d'Ontario, ont subi avec succès les examens de concours pour les situations de commis dans la 2e division du service civil.

LES EXAMENS DU SERVICE CIVIL

(Spécial à la Patrie)

OTTAWA, 15. — Quarante candidats, sans un seul de la province de Québec ni d'ailleurs à l'exception d'Ontario, ont subi avec succès les examens de concours pour les situations de commis dans la 2e division du service civil.

Les enfants sont friands des bons et ce n'est pas un mal, surtout si on leur donne des

Chocolats NYLO

Vendus exclusivement par les pharmaciens.

Ce sont les meilleurs à avoir chez soi parce qu'ils sont les plus purs et les plus délicieux et de plus les plus nourrissants.

Pas de couleurs ni d'essences artificielles.

Emportez une boîte chez vous ce soir pour la famille.

NEW-YORK & LONDON DRUG CO.
 Windsor, Ontario.

LA PATRIE

— Les marchés du district d'Ottawa ont fait l'élection annuelle de leurs officiers avec le résultat suivant: Président, C. McConnell; vice-président, W. A. McCurry; secrétaire, W. J. Kerr; directeur, G. A. Fothergill; W. Stewart et J. M. Fuller.

— Mlle Emma Amund, fille de feu Joseph Amund, ancienement d'Ottawa, est morte à l'hôpital de Staten Island, N.Y.

— La PATRIE annonçait ces jours derniers, que l'immigration des journalistes et des ouvriers était défendue dans la Colombie-Britannique jusqu'à 31 mars. Cette loi de prohibition sera mise en vigueur aux ports suivants: Vancouver, Victoria, New-Westminster, Nanaimo, Prince Rupert, Port Simpson, Anson, Atlin, Brisdale, Chilli-wack, Chetopa, Carson, Comox, Cascade, Chemainus, Douglas, Galtway, Grand Forks, Huntingdon, Kamloops, Keremosa, Kinross, Ladner, Ladysmith, Myncaster, Midway, Mission Junction, Osoyoos, Port McNeill, Ganges Harbour, Powell River, Paterson, Aldergrove, Eyketa, Roseland, Stewart, Union Bay, Upper Sumas, Pacific Heights, Waneta, White Rock, Steveston, Whales Island.

— La novacaine et la stovaine sont ajoutés à l'annexe de la loi des médicaments brevetés, loi qui régularise la vente d'une façon très stricte.

— Le 3e demande de divorce pour la prochaine session est fait par Emily Jane Lee, de Toronto. Son mari, Harry Lee, est un comptable.

— Le "Canadian Worthen" de mandera au Parlement l'autorisation de construire de nombreux établissements dont un d'Ottawa à North Bay.

Parker's Dye Works

Envoyez-nous vos étoffes décolorées.

— Les morceaux que vous amenez pour être teints.

— Notre ouvrage est parfait et nous sommes en état de faire tout ce que vous voudrez.

— Nous garantissons que nos teintures sont permanentes et que nos étoffes sont de première qualité.

392 rue Notre-Dame Ouest
 629 rue St-Catherine Est
 88 Avenue Laurier Ouest

CASTORIA DE FLETCHER

Les enfants pleurent pour avoir le

— Elle entra, se jeta à genoux, pressa sa tête brûlante entre ses deux mains crispées.

— Mon Dieu, dit-elle éperdue, si me semble que j'ai de la haine pleine le cœur.

— Tout à coup, une plainte, un long géignement qui partait du fond arriva jusqu'à elle. Simonne écouta, effrayée.

— A moi ! à moi ! criait une voix.

— Elle s'élança, pâle, mais résolue. Dans le chemin, un homme déguenillé se traînait, s'accrochant aux herbes et aux rochers.

— De l'autre côté du bois des Hayes dans le fond d'un ravin, la gorge fennue qui donne sur la Belgique, une vingtaine d'individus se livraient à un travail étrange.

— Ces gens étaient vêtus de blouses bleues, déchirées par les rochers, et dans la taille par une corde, et le pantalon de toile bleue dont les bas disparaissaient dans de courtes bottes. Les uns étaient coiffés de caquettes de drap, les autres de chapeaux de feutre mou déformés.

— La flamme, profondément encaissée dans le bois, était encore plongée dans les ténèbres; pourtant le soleil était levé et les feuillettes, les charbonnières et les pinsons chantaient depuis longtemps. Mais les rares filets de lumière filtraient à travers les arbres s'éparpillant en bas sur l'épaisseur des broussailles fléchissantes, brousses le long du chemin, le recouvraient toute.

— Vrai chemin de contrebandiers, en effet, des plus habiles et des plus

DANS LE MONDE DES IMMEUBLES

Par suite d'une information inexacte... dans le monde des immeubles... ventes de terrains... maisons à louer...

LES OPERATIONS DE M. ROBERTS

LE SECRETAIRE DE LA DOMINION ALLIANCE SE PLAINT ENCORE DE LA POLICE DE MONTREAL... M. John H. Roberts, secrétaire de la Dominion Alliance...

DERNIERES NOUVELLES DE QUEBEC

QUEBEC, 15.—Le "Montmaguy", steamer du gouvernement, est parti samedi pour se rendre à Halifax... Dernières nouvelles de Québec...

LA SCULPTURE CONTEMPORAINE

BRILLANTE ET INTERESSANTE CONFERENCE DE M. PAUL VITRY, A L'ALLIANCE FRANÇAISE... L'Alliance Française de Montréal avait convié samedi soir ses fidèles...

DERNIERES DEPECHE DE LA CAPITALE

(Dépêche spéciale à la Patrie) OTTAWA, 15.—Les "Grain Growers" de l'Ouest arriveront aujourd'hui à Ottawa... Dernières dépêches de la capitale...

LA SCULPTURE CONTEMPORAINE

BRILLANTE ET INTERESSANTE CONFERENCE DE M. PAUL VITRY, A L'ALLIANCE FRANÇAISE... L'Alliance Française de Montréal avait convié samedi soir ses fidèles...

DERNIERES DEPECHE DE LA CAPITALE

(Dépêche spéciale à la Patrie) OTTAWA, 15.—Les "Grain Growers" de l'Ouest arriveront aujourd'hui à Ottawa... Dernières dépêches de la capitale...

M. FABIEU VANASSE

NOMME CHEF DES MANUSCRITS AUX ARCHIVES DU CANADA A LA PLACE DE FEU M. J. E. ROY... M. Fabieu Vanasse vient d'être nommé par le gouvernement fédéral chef des manuscrits aux Archives du Canada...

UNE ATTAQUE IMMINENTE

(Service spécial de la Patrie) OJIMAGA (Mexique).—Bien que les Américains qui ont des passes spéciales peuvent traverser aujourd'hui le Rio Grande... Une attaque imminente...

CHRONIQUE OUVRIERE

Les barbiers à la convention de St-Hyacinthe... Au Monument National, hier après-midi, une centaine de barbiers de cette ville se sont réunis pour discuter l'abolition de la loi gouvernant les barbiers de la province de Québec...

COURRIER DE ST-HYACINTHE

(Spécial à la Patrie) ST-HYACINTHE, 15.—Plusieurs causes ont été entendues dans nos différentes cours de justice la semaine dernière... Courrier de St-Hyacinthe...

ARCADIE WINDSOR MAGASINS — BUREAUX — SALLES D'ETALAGE A LOUER... The Crown Trust Company, 145 RUE ST-JACQUES.

Table with 3 columns: Hom, Fem, Tot. Rows include: Nombre de positions offertes, Nombre de demandes, Pourcentage de personnes placées, etc.

LES CHAUFFEURS QUI S'ENIVRENT

Quelques-uns peuvent et d'autres ne peuvent pas Boire du Thé et du Café sans Résultats Regrettables... POSTUM... "Il y a une Raison"



Quelques-uns peuvent et d'autres ne peuvent pas Boire du Thé et du Café sans Résultats Regrettables... POSTUM... "Il y a une Raison"

TEMPERATURE

Vents du nord-ouest, beau et froid; demain, mardi, beau et doux.

Maximum aujourd'hui... 27
Minimum aujourd'hui... 15

Maximum l'an dernier... 28
Minimum l'an dernier... 12

Baromètre, 29.85
Culinaire, 29.44
Winnipeg, 26.20
Port Arthur, 20.12
Toronto, 24.22
Ottawa, 24.18
Montréal, 27.18
Québec, 27.18
Pte-au-Père 24.12

CALENDRIER
Demain, mardi, sève, évangé, martyr.
Lever du soleil, 7.36 a. m.
Coucher du soleil, 4.17 p. m.
Nouvelle lune le 27 à 10.51 a. m.

EPHEMERIDES
Six personnes périssent dans une tempête sur le Lac des Deux-Montagnes.

RESPECT A L'AUTONOMIE DE LA CITE DE MONTREAL

Les contrôleurs protestent contre l'ingérence du Comité des Bills Privés, en rapport avec le choix d'un site pour la bibliothèque.

L'ATTITUDE DU CONSEIL

Une motion de l'échevin Morin qui va compliquer la situation.

Dans un rapport adressé au Conseil de Ville, aujourd'hui, le Bureau de Contrôle proteste vigoureusement contre l'ingérence du Comité des bills privés de l'Assemblée législative, à Québec, dans l'administration de la ville de Montréal, et prie le Conseil d'intervenir, en prenant tous les moyens auprès de l'Assemblée législative pour faire biffer du bill de Montréal l'amendement inséré par le comité des Bills Privés. Ce rapport du Bureau de Contrôle a été discuté, ce matin, au conseil échevinal et le sera adopté, cet après-midi, sur motion de l'échevin Morin qui, toutefois, déclare qu'il verrait avec plaisir l'intervention de la Législature, s'il est démontré que les autorités municipales ne peuvent s'entendre sur le choix d'un site pour la future bibliothèque. La motion que présentera l'échevin Morin contiendra cette importante restriction que la majorité des échevins approuvent.

En attendant, l'offre faite par M. James Morgan, concernant la vente du terrain de la rue Sherbrooke, sera référée à la Commission de la bibliothèque, qui devra l'étudier et faire rapport.

Déjà, l'opinion des échevins est faite au sujet de cette offre, qui, de l'avis de plusieurs échevins ne peut être acceptée, car le terrain en question est situé trop dans l'ouest.

« C'est toujours la même histoire », a déclaré l'échevin Bissonnette, à l'issue du caucus. On finira par ne pas s'entendre et il en sera de cette offre comme des autres. Tant il est vrai que le choix d'un site pour une bibliothèque est impossible.

L'échevin Poisson dit qu'il y a à cela rien d'étonnant, puisque le Conseil de ville refuse l'intervention de la population de Montréal et que ce n'est pas la faute des échevins s'il y a à Montréal, une partie-Ouest et une partie-Est; des anglais et des canadiens-français.

L'échevin L. A. Lapointe veut savoir l'attitude de M. Morgan, mais il approuverait l'intervention de la Législature au cas d'une entente impossible.

C'est là l'avis des échevins Laroche, Prud'homme, Ménard, N. Lapointe, Martin, Giroux, Clément, Vachet, etc.

On a écrit aux échevins Bissonnette et Boyd l'intention de proposer au Conseil, cet après-midi, l'approbation du Parc Manca, comme site de la bibliothèque.

On blâme les contrôleurs de la ville d'avoir hésité à donner leur avis sur les mérites de l'offre de M. Morgan et de ne pas avoir recommandé l'acceptation, si eux-mêmes l'approuvent. L'offre de M. Morgan, disent les contrôleurs, est à l'étude.

LES TRAMWAYS DE LA RIVESUD EN VILLE

La compagnie demandera à la législature le droit de passage que le Bureau de Contrôle lui a souvent refusé.

Au Square Youville

La Compagnie «Montreal Southern Counties Railway» s'adresse, à Québec, cette semaine, pour faire insérer dans la charte de la Cité de Montréal, une clause à l'effet de forcer la ville à lui donner la permission de prolonger sa voie ferrée jusqu'au square Youville.

La Compagnie a décidé d'en agir ainsi, à cause de l'hostilité du Bureau de Contrôle qui refuse de faire passer ce projet, en dépit des résolutions successives adoptées par le Conseil de ville, approuvant la requête de la Compagnie. Celle-ci allègue qu'il ne peut y avoir en l'espèce violation de l'autonomie de Montréal, puisque le corps législatif de l'administration de Montréal, c'est-à-dire le Conseil, est favorable au projet de donner à la Compagnie de plus grandes facilités d'accès au centre de la ville.

PACIFISTES A MADRID

MADRID, 15.—Une démonstration a été faite hier, dans les rues de Madrid, par les éléments socialistes, républicains et socialistes, pour protester contre la continuation de la guerre au Maroc. Cependant, le nombre des manifestants n'était pas si grand qu'on s'y attendait. Il y eut du vacarme devant les bureaux du journal l'«A. B. C.», mais le Conseil, est favorable au projet de donner à la Compagnie de plus grandes facilités d'accès au centre de la ville.

M. Doust insiste sur le fait qu'aucune commission ne sera exigée de la ville pour la vente des propriétés en question. Ces propriétés seront vendues à la ville directement.

« Notre affaire ne comporte aucun «démarché», dit-il. Je fais partie d'un groupe qui se compose de citoyens honorables, et nous prenons le seul moyen efficace de doter Montréal d'une bibliothèque dans un endroit convenable et bon marché. Le bruit est fait par des intéressés qui sont furtifs de nous voir agir dans le seul intérêt public.

« Ce que nous voulons, c'est une bibliothèque, tout de suite, immédiatement, sans retard.

« Le site nous est indifférent, du moment qu'il est facile d'accès à la population ouvrière de Montréal. »

LA "MONTREAL WATER" A QUEBEC

C'est aujourd'hui que le bill de la Montreal Water and Power Co., viendra devant l'Assemblée législative, à Québec. Les échevins ont pris, ce matin, connaissance de ce bill qui rappelle par ses dimensions et ses dispositions, le fameux «bill des tramways» de l'an dernier.

La Compagnie demande, en effet, la ratification de tous les contrats qu'elle possède avec les municipalités de l'île de Montréal et ses environs, et de tous les contrats en appendice d'un volume très respectable. Par son bill la compagnie demande à ce que Montréal soit contrainte de l'acquiescer en bloc, si elle veut toutefois l'exproprier.

LA DELEGATION MUNICIPALE

Les membres de la délégation municipale ne retourneront à Québec que demain, à l'exception de l'échevin Martin qui est parti, cet après-midi, en même temps que MM. Séguin, Turlet et Mayrand, députés à la Législature.

UNE AFFAIRE DE DIFFAMATION

Dans la cause de Robillard v. Gaudry, la Cour de Révision a infirmé, avec dépens, samedi le jugement de la Cour Supérieure, qui avait accordé la somme de \$100,000, soit dommages-intérêts, au demandeur, pour prétendue diffamation.

ILS VENDAIENT SANS LICENCE

Accusés d'avoir vendu de la boisson sans licence, Peter Yamsky et Pascal West, ont dû comparaître, ce matin, en cour du Recorder. Ils ont plaidé coupables à l'inculpation et ont été condamnés à trois mois de prison. Les deux inculpés avaient été arrêtés samedi soir et une quantité considérable de boisson avait été trouvée chez eux.

LA MORT DE MCINTOSH

Le jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle, ce matin, dans le cas de l'accident arrivé à M. W. McIntosh, tué au passage à niveau de la rue Charlevoix. LA PATRIE a raconté les détails de cette malheureuse affaire.

Un M. McIntosh, qui était dans l'automobile, dit qu'il s'était arrêté à la barrière, le chauffeur fit un mouvement pour appliquer les freins, mais il ignore s'il y réussit. Le témoin n'ajoute aucun fait que le coroner ne connait déjà.

EXPOSITION D'IMMEUBLES A MONTREAL

Un groupe d'hommes d'affaires et de courtiers organise pour le mois de mars une grande exposition.

Au manège militaire

OTTAWA, 15.—Une requête importante a été présentée samedi à l'honorable colonel Sam Hughes, ministre de la Milice, en rapport avec l'exposition d'immeubles de Montréal qui aura lieu dans le mois de mars. Il s'agit d'obtenir l'autorisation de faire cette exposition dans le manège militaire.

La requête fortement appuyée par l'honorable Louis Coderre, Secrétaire d'Etat et ministre des Mines, ministre de la Justice, a été présentée par M. Alexandre Ducloux, secrétaire du comité d'organisation et par M. Lorenzo Robitaille, ancien député fédéral.

Le comité d'organisation de cette exposition est composé de MM. D. W. Ogilvie, président; Alexandre Ducloux, secrétaire; J. H. St-Denis, Olivier Asselin, John J. Johnson, E. Nap. Hébert, J. G. Avaré et Raoul Labrecque.

Le manège militaire est un terrain situé par les rues Doherty et de la Justice, a été présenté par M. Alexandre Ducloux, secrétaire du comité d'organisation et par M. Lorenzo Robitaille, ancien député fédéral.

GRANDE MANUFACTURE INCENDIEE A QUEBEC

La maison Tourigny et Marois, où l'on fabriquait des chaussures, est réduite en cendres. — Les pertes s'élèvent à \$150,000.—Un vrai désastre.

Plus de 400 ouvriers sans travail.

QUEBEC, 15.—La manufacture de chaussures Tourigny et Marois, l'une des plus considérables de Québec, a été la proie des flammes, ce matin. Le feu s'est déclaré à 7 heures et l'on croit qu'il a été causé par un court circuit, lorsque le mécanicien a ouvert le courant du moteur.

En un instant le feu s'est enflammé dans les deux cages des ascenseurs et s'est communiqué à tous les étages de l'établissement. Toute la brigade, appelée sur les lieux par trois alarmes consécutives, n'a pu empêcher l'intérieur de la bâtisse d'être complètement détruit.

Les pertes sont de \$150,000 et il y a \$80,000 d'assurance. Il y avait à ce moment, dans l'édifice, 150,000 paires de chaussures qui ont été détruites et qui allaient être expédiées cette semaine.

C'est un désastre pour M. Marois cette saison de l'année où l'on fait les expéditions du printemps. Plus de 425 ouvriers sont, à l'approche des fêtes, sans travail par suite de cet incendie.

La manufacture Marois était celle qui produisait le plus dans Québec. On y fabriquait 2,500 paires de chaussures par jour. Elle est entrée en opération en 1898 et a été fondée par MM. Marois et Tourigny, député d'Arthabaska. En 1912 la société a été dissoute et M. Marois continua seul les affaires.

M. Marois va continuer ses opérations. Il reconstruira au printemps sur un autre terrain.

La bâtisse, qui appartient à la succession Tessier, a été en partie sauvée des flammes, mais elle est considérablement endommagée.

FAILLITE ARTISTIQUE AU PRINCESS

Par suite de l'apathe du public les concerts du dimanche sont supprimés.

La saison des concerts du dimanche au théâtre Princess vient de se terminer d'une façon inattendue. A la suite de divergences d'opinion relatives au secours des victimes de la famine à Dublin désiré donner à son bénéfice, et en face d'un déficit accumulé de plus de \$2,000, les directeurs ont cru l'heure propice de suspendre indéfiniment ces concerts.

M. J. J. Shea, directeur de la Symphony, a déclaré que l'indifférence et l'apathe du public étaient cause de cette faillite artistique. Les recettes toujours insuffisantes n'ont pas permis d'aller plus loin. La société des concerts perd son profit de garantie de \$500, ce qui ajouté à ses autres pertes, constitue un déficit total de plus de \$2,000.

NAISSANCE

TAILLEUR. — A Montréal, le 10 courant, au No 1882 rue Notre-Dame-Ouest, l'épouse de M. J. A. Tailleux, née Blanche, a donné naissance à un fils, Joseph Albert Arnault Bernard.

Tarant et marquis, M. Armand Daigle épouse de madame Joseph Arnault, époux, son oncle, et Mlle Elizabeth Brault. 246-3

AUX MODES AMERICAINES

A. Therrien, 252 St-Catherine Est, grand choix en chapeaux de 15-100.

AVIS DE DECES

ARCHAMBAULT. — A St-Vincent de Paul, le 12 décembre courant, à l'âge de 49 ans, 11 mois, est décédée Angéline Labelle, épouse de Ferdinand Archambault.

Les funérailles auront lieu mardi le 16 courant à St-Vincent de Paul, à 9 heures, chez les paroissiaux de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 245-1

LE BADAUDS REGARDAIENT

Un pochard malmené une femme, ayant un bébé dans ses bras, mais personne ne songe à la protéger.

Il était environ huit heures, samedi soir, quand les constables Colangelo et Nassa, en descendant de tramway, dans des rues Delormier et Ste-Catherine, aperçurent un rassemblement considérable au milieu duquel deux personnes semblaient se malmenier. Les deux policiers, toujours aux aguets, se précipitèrent de ce côté, fendirent la foule et firent à portée des balais de la scène en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire. Quand fut leur surprise quand ils découvrirent qu'une femme portant un bébé et de nombreux paquets dans ses bras tâchait de passer tant bien que mal des coups que son agresseur, le menaçait, cherchant surtout à protéger son enfant.

Comme on le pense bien, les constables lui prêtèrent promptement assistance et l'homme fut aussitôt réduit à l'impuissance et conduit au poste.

Les deux policiers reconduisirent ensuite la femme chez elle, lui aidant à porter son enfant et ses paquets. Chemin faisant, elle leur raconta que son mari, M. Johnson, domicilié 793 rue Parthenais, avait déjà eu maille à partir avec le prisonnier, un nommé William Klenn et que c'est pour cela que celui-ci l'avait attaqué sur la rue, alors qu'elle revenait de magasin.

Amené devant le recorder Weir, ce matin, Klenn a plaidé non-coupable à l'inculpation. Madame Johnson est venue témoigner contre lui, disant que c'était «un homme très dangereux et qu'elle en avait peur». Le recorder a fixé le cautionnement du prisonnier à deux cent dollars, et la plaignante devra être en cour jeudi prochain avec ses témoins.

Les constables Colangelo et Nassa ne peuvent s'expliquer la conduite des gens qui se trouvaient à l'endroit de la scène. Personne n'aurait protégé la jeune femme.

LES CHARRIERS BRUTAUX

Un charretier brutal, pour avoir menacé son cheval en le frappant à coups de pied, alors que le pauvre bête était attelé à une charrette chargée de matériaux, a été arrêté, samedi soir et conduit au poste. Il a été condamné, ce matin, devant le recorder Weir, à dix semaines de prison. Le magistrat a exprimé le vœu que le contrat à exécuter soit rempli par d'autres charretiers actuels.

LES FORTIFICATIONS DE PANAMA

NEW-YORK, 15.—Le steamer Christobal est parti hier, chargé en autres choses du premier gros canon qui servira à la défense du canal de Panama et de quatorze gros mortiers, qui seront placés aux deux entrées du canal. Dans deux semaines, les canons seront montés et prêts à tirer. Un détachement d'hommes d'artillerie accompagnera les canons. Il sera construit de plus des fortifications, de place en place, le long du canal.

IL MEURT DES SUITES D'UN ACCIDENT

La fracture ordinaire d'une jambe peut avoir des conséquences fatales, quand la victime néglige de suivre un traitement. On en a eu la preuve, samedi, à l'hôpital Victoria.

Un nommé P. Dalton arriva, de Carmel, il y a quelques jours, souffrant de la fracture de la jambe droite. Dans une chute de voiture Dalton s'était ainsi blessé, mais il négligea de suivre un traitement. La gangrène s'était déclarée et il partit pour Montréal et se mit sous les soins des médecins de l'hôpital Victoria, qui jugèrent l'amputation nécessaire. Malheureusement il était trop tard. Dalton a succombé samedi. Le coroner a disposé du corps sans jury.

L'HON. M. DELAGE TRAIT A PARIS

La plupart des députés du district de Montréal sont partis cet après-midi, par le convoi de 1 h. 30, pour Québec. Le bill de Montréal viendra probablement devant la Chambre demain, et, naturellement,



L'HON. CYRILLE P. DELAGE SEPTUAGÉNAIRE

Le député de Québec, septuagénaire, est parti pour la capitale fédérale. On désigne comme devant être nommé ministre au cabinet de M. Borden.

chacun veut être au poste; c'est le moment psychologique de la session provinciale.

Rencontrés au départ du convoi, plusieurs députés ministériels ont émis l'opinion que l'hon. M. Delage, le président de la Chambre, sera nommé prochainement agent de la province à Paris. M. H. Mercier député de Châteauguay, affirme-t-on lui succéder comme président de la Chambre d'Assemblée. M. J. A. Tessier, député de Trois-Rivières, et assistant président de la législature est toujours mentionné comme devant être le prochain ministre de la Voirie.

RETRAITE A L'ARCHEVECHE

Mgr l'archevêque et les prêtres du palais épiscopal sont en retraite depuis hier. On est donc privé de ne s'adresser toute cette semaine à l'Archevêché que par affaire extrêmement urgente.

L'HON. M. DECARIE GRAVEMENT INDISPOSE

L'hon. Jérémie Décarie, secrétaire principal, est malade, et depuis deux semaines, il n'a pu vaquer à ses devoirs parlementaires. M. Décarie souffre d'une affection de la gorge qui a amené une extinction de voix presque complète. La maladie dont souffre M. Décarie, quoiqu'elle soit grave, n'est pas grave, disent les médecins qui le soignent.

LA DIPHTERIE ET LA SCARLATINE

La diphtérie et la scarlatine continuent leurs ravages. 54 cas nouveaux de diphtérie et 51 de scarlatine ont été rapportés, la semaine dernière, ainsi que cinq cas de variole.

CONNORS VS COLLIER

L'enquête de la commission rogatoire dans le procès Connors-Cillier s'est terminée ex-abrupto, samedi dernier, après que M. J. L. Perron, C.R., examiné comme témoin, eut rendu son témoignage.

Il semble que cette commission, qui avait été instituée à la demande du défendeur Collier, n'a pas obtenu le résultat qu'on en espérait, nonobstant le fait que trois ou quatre lignes américaines ont tenté le vert et le sec pour obtenir des informations qui auraient compromis la réputation de M. Connors, quant à ce qui concerne les rapports qu'il a eus avec les commissaires du port il y a de cela déjà treize ou quatorze années.

VOLS A L'ETALAGE

Deux individus ont été amenés, ce matin, en Cour d'Enquête, devant le magistrat Leet pour avoir volé à l'étalage dans un grand magasin de cette ville. Tous deux ont plaidé coupable, ayant été pris sur le fait. Le premier, un polonais du nom de Jaocok, s'en est tiré avec cinq jours de prison. Un nommé Barney, l'autre accusé, ira passer dix jours à Bordeaux. Le montant des deux vols ne dépasse pas une cinquantaine de centimes.

L'HIVERNAGE DES NAVIRES A MONTREAL

Pas moins d'une quarantaine de vapeurs et barges passeront l'hiver dans notre port, à l'entrée du canal.

Le port dans l'inactivité

Quarante-sept navires hiverneront dans notre port et plusieurs ont déjà pris définitivement leurs quartiers d'hiver.

Voici la liste officielle de ces navires qui resteront dans notre port cet hiver:

Bateaux: H. M. Pellat, Préfontaine, Natronco.

Barges: Ottawa, Le No 123, Progrès, St-Louis, le No 6.

Remorqueurs: Storm King, Fashion, Monitor, Mina A.

Deux Chalandes appartenant à différentes compagnies.

Barges à charbon: Rose, Flora, Alberta, Colin, Edna.

Goldies: Grace Darling, Hon. Hector Langevin, Avis.

Barges diverses: Point du Jour, John Magie, les trois barges Allan, Philip F. Dillan, Beaupré.

Bateaux (canal): Mary M. Richards, Thomas P. Lloyan, John E. Singleton, N. Martin, Annie J. Fryon, Nat. Carswell, T. F. Martin, B. M. Graves.

NOS RUES ET LES AUTOBUS

M. McDONALD INFORME LE CONSEIL DE VILLE QUE LE SERVICE DES AUTOBUS NE SERA PAS COMMENCE AVANT L'ETE PROCHAIN.

Dans une lettre adressée aujourd'hui au Conseil de ville, M. Duncan McDonald, président de la Compagnie Canadienne d'autobus, déclare que sa compagnie est prête à mettre ses voitures en circulation, dans les rues de Montréal, le 1er novembre, si l'état des rues par les quelles elle comptait commencer son service l'eût permis. M. McDonald félicite la ville de l'amélioration accomplie l'été dernier, sous le rapport du pavage des rues et il espère que la plus grande diligence sera faite pour terminer les travaux commencés. Mais, il est trop hâtif de parler de l'ouverture du service des autobus que le public attend et que la compagnie est anxieuse de donner. La Compagnie a acheté ses voitures, dit M. McDonald, et elle possède des remises prêtes à les recevoir.

Outre M. Duncan McDonald, président, les autres directeurs de la Compagnie Canadienne d'autobus sont MM. U. H. Dandurand, T. Bienville, G. Renaud, secrétaire, H. S. Holt, F. L. Ward, J. D. L. McGibbon, Paul Galibert, J. S. Norris, C. F. Smith.

LE BUDGET DE 1914

A sa séance de cet après-midi le Conseil de Ville discutera le budget de 1914, qui lui a été soumis il y a dix jours. On ne prévoit pas d'amendement important et le budget sera adopté sans difficulté.

Dans tous les métiers — toutes les professions

Le Bureau de Placement de «La Patrie» appuyé sur les Petites Annonces de «La Patrie» ont toujours des employés à votre disposition.

Venez ou téléphonez et nous vous donnerons satisfaction.

Employés sans travail { Venez au Bureau de Placement de «La Patrie».
Patrons sans employés {

LE PORT DANS L'INACTIVITE

Quarante-sept navires hiverneront dans notre port et plusieurs ont déjà pris définitivement leurs quartiers d'hiver.

Voici la liste officielle de ces navires qui resteront dans notre port cet hiver:

Bateaux: H. M. Pellat, Préfontaine, Natronco.

Barges: Ottawa, Le No 123, Progrès, St-Louis, le No 6.

Remorqueurs: Storm King, Fashion, Monitor, Mina A.

Deux Chalandes appartenant à différentes compagnies.

Barges à charbon: Rose, Flora, Alberta, Colin, Edna.

Goldies: Grace Darling, Hon. Hector Langevin, Avis.

Barges diverses: Point du Jour, John Magie, les trois barges Allan, Philip F. Dillan, Beaupré.

Bateaux (canal): Mary M. Richards, Thomas P. Lloyan, John E. Singleton, N. Martin, Annie J. Fryon, Nat. Carswell, T. F. Martin, B. M. Graves.

LES CHARRIERS BRUTAUX

Un charretier brutal, pour avoir menacé son cheval en le frappant à coups de pied, alors que le pauvre bête était attelé à une charrette chargée de matériaux, a été arrêté, samedi soir et conduit au poste. Il a été condamné, ce matin, devant le recorder Weir, à dix semaines de prison. Le magistrat a exprimé le vœu que le contrat à exécuter soit rempli par d'autres charretiers actuels.

LES FORTIFICATIONS DE PANAMA

NEW-YORK, 15.—Le steamer Christobal est parti hier, chargé en autres choses du premier gros canon qui servira à la défense du canal de Panama et de quatorze gros mortiers, qui seront placés aux deux entrées du canal. Dans deux semaines, les canons seront montés et prêts à tirer. Un détachement d'hommes d'artillerie accompagnera les canons. Il sera construit de plus des fortifications, de place en place, le long du canal.

IL MEURT DES SUITES D'UN ACCIDENT

La fracture ordinaire d'une jambe peut avoir des conséquences fatales, quand la victime néglige de suivre un traitement. On en a eu la preuve, samedi, à l'hôpital Victoria.

Un nommé P. Dalton arriva, de Carmel, il y a quelques jours, souffrant de la fracture de la jambe droite. Dans une chute de voiture Dalton s'était ainsi blessé, mais il négligea de suivre un traitement. La gangrène s'était déclarée et il partit pour Montréal et se mit sous les soins des médecins de l'hôpital Victoria, qui jugèrent l'amputation nécessaire. Malheureusement il était trop tard. Dalton a succombé samedi. Le coroner a disposé du corps sans jury.